

ÉCONOMIE C1
L'Estrie a intérêt à ne pas s'éparpiller (Gérald Tremblay)



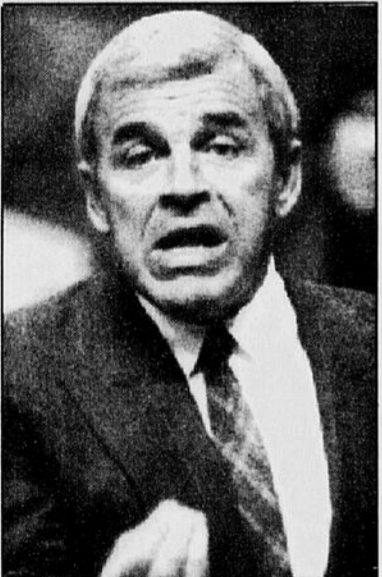
Le ministre de l'Industrie, du commerce et de la technologie, Gérald Tremblay, à gauche, a visité l'entreprise Mésotek au cours de son passage à Sherbrooke, hier.

CONCERTATION A3
Transition réussie finalement sans crise à l'ACDE

ÉLECTRICITÉ B1
Hydro risque de voir son pouvoir d'emprunt affecté

SALAIRES A7
Le traitement hebdomadaire moyen: 553,47 \$ en janvier

FÉDÉRALISME B1
Bouchard se porte à la défense de ses silencieux collègues



Benoit Bouchard

BATEAUX A4
Les eaux usées n'iront plus dans les lacs Magog et Lovering

MÉTÉO A2
(91^e jour de l'année)

Variable: 8 à -2 C
Lever du soleil: 5h30
Coucher du soleil: 18h14
Demain: nuages et soleil

«Le silence des agneaux» rafle 5 Oscars au total

Los Angeles (PC)

«Le silence des agneaux» («The Silence of the Lambs») a été le grand gagnant, hier soir, de la 64^e cérémonie de remise des Oscars: non seulement a-t-il remporté le prix du Meilleur film, mais Anthony Hopkins a reçu le prix du meilleur acteur, Jodie Foster, celui de la meilleure actrice, Jonathan Demme, celui du meilleur réalisateur, et Ted Tally, celui de la meilleure adaptation.

Les grands perdants de l'événement au cours duquel l'Académie des arts et sciences du cinéma américain récompense ses meilleurs éléments, ont été «Bugsy» et «JFK».

«Bugsy», de Barry Levinson, en nomination dans 10 catégories, n'a remporté que les prix de la meilleure direction artistique et des meilleurs costumes.

Son adversaire le plus sérieux, le controversé «JFK» d'Oliver Stone, qui avait huit nominations, a lui aussi obtenu deux statuettes dorées. Celles du meilleur montage et de la meilleure photographie.

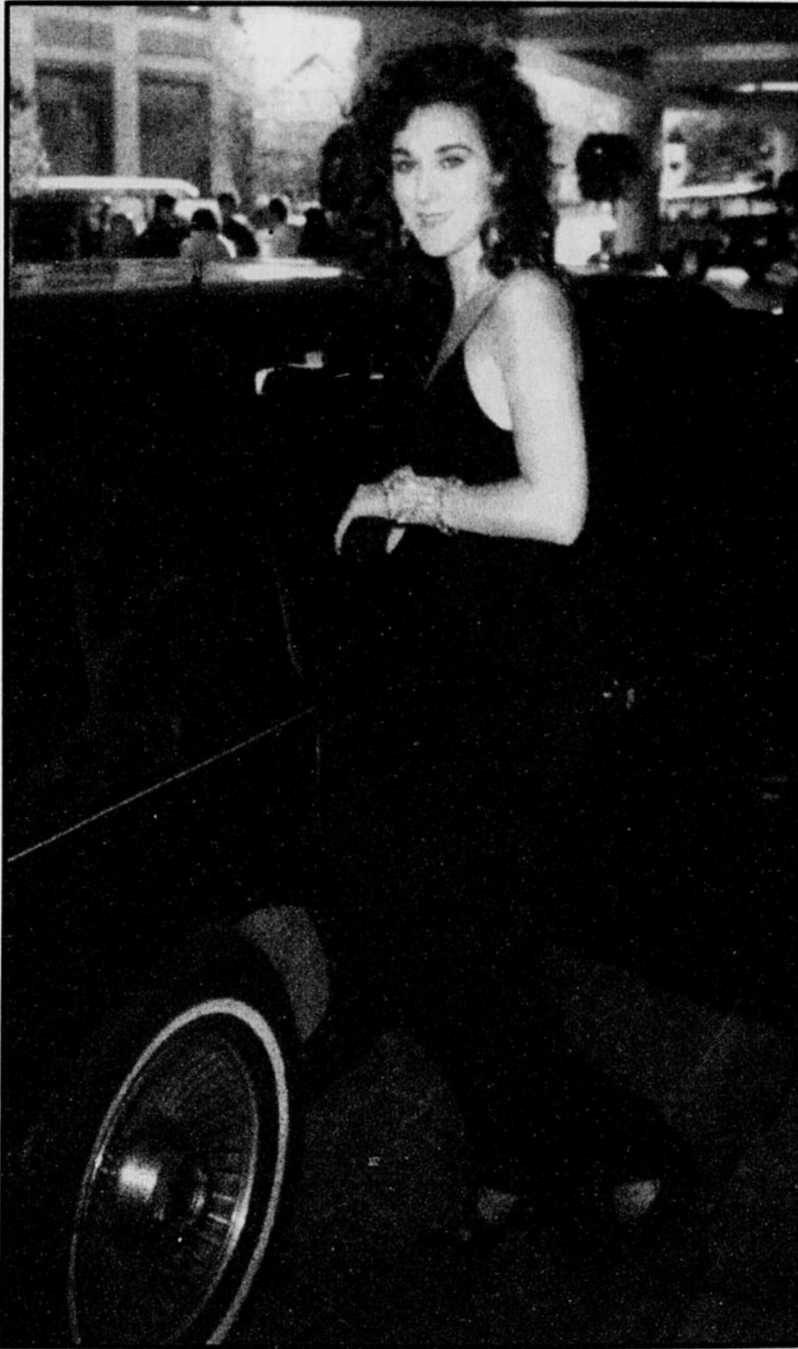
Autre surprise: bien que nommé dans six catégories qualifiées de «mineures», «Terminator-2», le plus gros succès du box-office l'an dernier (des recettes d'environ 200 millions \$), a reçu quatre Oscars: ceux des meilleurs effets spéciaux visuels, des meilleurs effets spéciaux sonores, du meilleur son et du meilleur maquillage.

On se souviendra que dans cette production, Arnold Schwarzenegger a repris son rôle d'androïde futuriste et sophistiqué... qui perdait bien des plumes - et des boulons - en cours d'action.

L'industrie cinématographique américaine a par ailleurs rendu hommage à un de ses vétérans en accordant le trophée du meilleur acteur de soutien à Jack Palance, pour son rôle dans «City Slickers».

Dans ce film, le cowboy solitaire qu'interprétait Jack Palance donnait la réplique à Billy Cristal qui, encore une fois hier, a joué le maître de cérémonie de l'événement diffusé en direct du Dorothy Chandler Pavilion, à Hollywood, au cours duquel 23 statuettes dorées ont été remises à ceux et celles que les 4966 membres de l'Académie ont désigné comme «les meilleurs».

Devant plus d'un milliard de téléspectateurs, muselé et ligoté comme Hannibal Lecter de «The Silen-



Céline Dion devait être fière d'elle hier soir, après avoir interprété, en duo avec Peabo Bryson, «Beauty and the Beast», devant le milliard de téléspectateurs dans 47 pays qui ont suivi la remise des Oscars.

ce of The Lambs», Billy Cristal a fait une entrée sur scène des plus appréciées, surtout par Anthony Hopkins.

Peu, pour ne pas dire aucune dénonciation publique, au cours de la cérémonie, si ce n'est les insinuations faites par Shirley MacLaine, Lisa Minelli et Jessica Tandy concernant l'absence de Barbra Streisand dans les rangs des finalistes à l'Oscar du meilleur réalisateur pour «The Prince of Tides».

«Beauty and The Beast» (La belle et la bête), produit par les Studios Walt Disney, premier film d'animation à s'être retrouvé en nomination pour l'Oscar du meilleur film, a dû se contenter de l'Oscar de la meilleure musique originale et de la meilleure chanson originale.

- Les vétérans honorés
- Liste des gagnants A8

Clark menace d'abolir le Sénat

Maurice GIRARD Ottawa (PC)

Le gouvernement fédéral pourrait abolir purement et simplement le Sénat si les provinces ne s'entendent pas sur la composition de la Chambre haute du Parlement.

Le ministre des Affaires constitutionnelles a évoqué cette possibilité aux Communes hier en rappelant toutefois qu'Ottawa continuait de privilégier la réforme du Sénat à son abolition.

Dans cette «ronde Canada», trois premiers ministres provinciaux, Don Getty (Alberta), Clyde Wells (Terre-Neuve) et Gary Filmon (Manitoba), réclament que la centaine de sièges sénatoriaux soit répartie équitablement entre les 10 provinces. Proposition carrément rejetée par l'Ontario et le Québec.

«C'est certain que l'abolition reste une possibilité si rien d'autre ne marche. Nous continuons toutefois de préférer de manière marquée des changements profonds qui passeraient par l'élection (des sénateurs), une plus grande efficacité et, autant que faire se peut, une égalité aussi réelle que possible», a déclaré le ministre.

Au retour du congrès conservateur de l'Alberta, M. Clark était d'humeur belliqueuse hier aux Communes. Contesté par les ministres «frères» du gouvernement Getty, il a laissé entendre que des conservateurs provinciaux auraient «peut-être manipulé» le vote du week-end dernier en faveur d'une révision de la Loi fédérale sur les langues officielles pour appuyer la thèse controversée défendue depuis le début de l'année par le premier ministre Getty.

En fait, soutient-il, le vote d'appui au premier ministre albertain aurait été pris dans des circonstances nébuleuses alors que la grande majorité des délégués étaient rentrés chez eux.

«Le vote en Alberta a été au moins partagé, peut-être manipulé. Il y a eu deux votes. La première fois, j'ai eu l'impression que les conservateurs dans la salle étaient pour le bilinguisme. Puis, il y a eu

un autre vote», a-t-il dit en soutenant que «seulement 10 pour cent» des délégués avaient participé au deuxième scrutin favorable à une révision de la politique fédérale de bilinguisme.

Les femmes formeraient l'élite de demain à cause des décrocheurs

Michel RONDEAU Sherbrooke

L'élite de demain pourrait fort bien être une élite féminine, puisqu'un garçon sur deux décroche au secondaire, en comparaison d'une fille sur trois.

C'est une hypothèse que soulève une recherche menée par M. Bernard Desruisseaux, chargé de recherche de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, sur le décrochage scolaire et la «diplomation» au secondaire, dont La Tribune a obtenu les résultats hier.

Selon cette recherche, il y a presque deux filles sur trois, plus précisément 62 pour cent, qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires, tandis que seulement un garçon sur deux, 52 pour cent, fait de même. Des données pour le moins intéressantes qui manifestent l'importance de la semaine du «raccrochage» scolaire en cours, une initiative du comité local d'incitation à poursuivre ses études. Cette semaine est ponctuée de plusieurs activités tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des murs des écoles.

Globalement, selon M. Desruisseaux, environ 57 pour cent des élèves qui passent au secondaire obtiennent leur diplôme en cinq ans. En comptant les élèves qui prennent six ou sept ans pour compléter leurs études secondaires, le taux de diplomation s'élève à 66 pour cent.



Bernard Desruisseaux

Il reste donc 34 pour cent des jeunes qui abandonnent leurs études sans avoir de diplôme du secondaire, un taux qui s'approche de la moyenne québécoise, qui se situe présentement à 36 pour cent.

Autre élément qui peut inquiéter, l'étude de Bernard Desruisseaux, qui portait sur les élèves passant du primaire au secondaire entre 1982 et 1985, et qui ont donc terminé leur secondaire entre 1987 et 1991, considère parmi les diplômés les élèves qui ont réussi un cours professionnel court. M. Desruisseaux note qu'aujourd'hui, ce

- Hausse du nombre d'enseignants réclamée A2

LNH: la menace va en prolongation

Alan ADAMS Toronto (PC)

L'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey a décidé de reporter jusqu'à demain, 15 h, la grève qui menace de paralyser le circuit.

D'ici là, les joueurs seront appelés à se prononcer sur les dernières offres des propriétaires.

Le directeur exécutif de l'AJLNH, Bob Goodenow, a cependant précisé qu'aucune rencontre n'était prévue entre les propriétaires et l'AJLNH.

Goodenow a dit qu'il avait contacté le président de la LNH, John Ziegler, en réunion à Chicago, pour lui faire connaître la position de l'AJLNH.

«Au cours des deux prochains jours, les représentants des joueurs au sein de chaque équipe ont pour mandat de rencontrer leurs coéquipiers afin de faire le point sur les dernières propositions, a expliqué Goodenow. Par la suite, il y aura un vote secret et chaque joueur sera appelé à se prononcer.

«Si nous avons choisi de reporter la date limite, c'est que nous voulions être certains que chaque individu était renseigné sur les détails des négociations. En cas de grève, il se pourrait bien que les activités de la LNH soit perturbées non seulement pendant les séries éliminatoires, mais également pendant une bonne partie de la saison 1992-93.»

Les principaux points en litige demeurent l'autonomie, le repêchage amateur et le marchandage des différents produits liés au circuit.

Rejet massif
Les représentants des joueurs

ont rejeté en bloc l'offre déposée par les propriétaires au terme d'une session-marathon de 20 heures, samedi.

«Je pense que les joueurs ont le droit de savoir exactement où on en est dans les négociations, a dit Goodenow. Ensuite, ce sera à eux de juger. Je persiste à croire que la grève, si elle est déclenchée, pourrait être de longue durée.»

De son côté John Ziegler est attendu imminemment à Toronto où il doit à nouveau rencontrer les représentants des joueurs.

En apprenant le report de la grève, Ziegler a tout simplement déclaré que «les activités de la Ligue se poursuivraient normalement».

Appel-conférence
L'annonce du report a été faite à l'issue d'un appel-conférence entre les représentants des joueurs des 22 équipes de la Ligue.

«Le consensus était clair, a dit Goodenow. Les nouvelles propositions seront soumis à l'analyse des joueurs. Ce sera à eux de trancher.»

Goodenow a tenu à préciser que le report de la grève ne constituait en rien «un changement de position» de la part de l'AJLNH.

«Les joueurs sont unis. S'il n'y a pas d'entente d'ici mercredi, il y aura définitivement un débrayage.»

Les cinq rencontres prévues au calendrier ce soir seront présentées comme prévu. Hier, toutes les équipes avaient congé.

La saison régulière devrait normalement se terminer dimanche.

Tous les détails D2 à D4



Le représentant de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey, Bob Goodenow.

La bonne nouvelle
Honorés par l'AQTE
C'est avec une grande joie que le directeur de l'assainissement des eaux de la ville de Lac-Mégantic, Robert Mercier, accueille le titre de Personnalité technique de l'année que vient de lui décerner l'Association québécoise des techniciens de l'eau, chapitre de l'Estrie.

L'AQTE-Estrie est impressionnée par le travail de M. Mercier, qui participe notamment à des études sur les bio-technologies et sur la valorisation des boues d'épuration des eaux.

Par ailleurs, un mérite a été accordé à la Régie d'assainissement des eaux de la région sherbrookoise et remis à son président, Camille Fortier, pour la contribution à l'amélioration de l'environnement que représente la mise en marche de l'importante usine à Sherbrooke.

EMPLOIS DU JOUR

Éducateur/trice spécialisé

Code prof: 2795 #2685315
Exigences: diplôme collégial en technique éducation spécialisée disponible immédiatement
Salaire: 491,75 \$ à 688,45 \$/sem.

Ergothérapeute

Code prof: 3137 #2685309
Exigences: membre en règle corp. des ergothérapeutes du QBC/avec ou sans expérience
Salaire: 28,341 \$/an ou plus
Fonctions: travailler auprès des personnes âgées/organise & dirige des prog. de traitement axés sur le travail, l'étude, l'apprentissage en vue de rééducation physique ou mentale.

Chauffeur/euse camion

Code prof: 9175 #2684831
Exigences: bonne conn. produits vendus ds centres de rénovation/exp. de travail sur camion de livraison permis cl. 3/bilingue
Salaire: selon expérience
Fonctions: préparer & charger les commandes des clients/contrôler qualité & quantité des marchandises livrées/faire livraison.

Journalier/e

Code prof: 9318 #2685176
Exigences: permis conduire cl. 1/capable de conduire camion semi-remorque obligatoire pr se rendre sur les lieux de travail
Salaire: entre 9,35 \$ et 11,45 \$/hre
Fonctions: principale fonction: travail manuel/récupération de déchets & nettoyage industrie/l'aussi conduire camion semi-remorque.

Opérateur/trice camion girafe

Code prof: 9311 #2684820
Exigences: bonne conn. des produits vendus ds centre de rénovation/exp. sur camion de livraison/permis classe 3/1 an exp. sur camion girafe/bilingue
Salaire: selon expérience
Fonctions: préparer & charger commandes des clients/contrôler qualité & quantité des marchandises livrées/livraison ds un rayon de 100 km de Lennoxville.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres d'emploi sur le tableau d'affichage.

Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

RÉSULTATS

Tirage du 92-03-30				
6	7	8	11	15
19	20	22	23	28
32	37	39	40	41
45	48	51	60	63

Prochain tirage: 92-03-31

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le jeune Sherbrookois pratiquait le sport du deltaplane depuis sept ans

□ Le coroner attend un rapport complet sur les circonstances de la chute mortelle

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

La Sûreté du Québec de l'Estrie a dévoilé, hier après-midi, l'identité de la victime qui a péri dans la chute d'un deltaplane, 24 heures plus tôt, au pied du mont Owl's Head, à l'ouest du lac Memphrémagog.

Il s'agit de Charles Beaudry, âgé de 23 ans, de Sherbrooke. Il a succombé à ses blessures à l'infirmerie de la station de ski où les patrouil-

leurs de ski l'avaient transporté en attendant l'arrivée des ambulanciers.

Malgré son jeune âge, la victime pratiquait depuis sept ans ce sport qu'il maîtrisait bien. Un ami, également adepte de ce sport, l'avait accompagné dimanche après-midi, sur un des versants du mont Owl's Head, pour s'adonner à cette activité.

Le coroner Jean-Charles Gaudreau a ordonné qu'une autopsie soit pratiquée sur le corps du jeune homme.

Rapport complet

Il attend un rapport complet sur les circonstances de cette affaire, rapport que lui remettra la Sûreté du Québec de Cowansville.

La Tribune a appris auprès de M. Paul-André Renaud, d'Environnement Canada, que les vents soufflaient entre 30 et 60 kilomètres-heure près du lac Memphrémagog, dimanche après-midi.

Environnement Canada possède une tour au quai fédéral depuis l'été 1991.

La seule hypothèse que l'on peut retenir pour le moment concerne les vents turbulents, parsemés de bourrasques; ils auraient littéralement projeté la victime et son appareil de vol vers le sol.

Selon les informations obtenues hier, le deltaplane n'aurait pas heurté la cime des arbres.

Quant à savoir s'il y a eu bris d'équipement avant l'écrasement, les spécialistes de Transport Canada doivent procéder à l'inspection de l'appareil que l'on a remis.

Une quinzaine de recommandations visent à faciliter la vie aux aînés moins mobiles

Sherbrooke (psi)

La Table de concertation sur le transport des aînés à mobilité réduite a identifié une quinzaine d'actions, déjà serties dans un échéancier étalé d'avril 92 à l'an 1995, pour combler les besoins de cette catégorie de citoyens.

Sept recommandations concernent la CMTS.

Elles proposent un trajet qui mettraient l'accent sur les secteurs avec concentration d'aînés (avec abribus à un coin de rue maximum), une barre de soutien dans les véhicules de transport, un autobus avec marche rétractable, un autobus à génuflexion, une place réservée aux aînés à l'avant, le passage gratuit à l'accompagnateur et un programme de courtoisie inséré dans la formation des chauffeurs, notamment lors des arrêts et des départs.

A l'endroit de la Ville de Sherbrooke, on a émis une seule recommandation, celle de réserver des voies d'accès aux autobus, un peu sur le principe des zones de véhicules d'urgence ou de personnes handicapées.

Enfin, on invite les organismes communautaires, centres de jour, centres hospitaliers à élaborer une politique de transport pour les aînés à mobilité réduite, à informer les aînés sur leurs droits au transport, à diffuser les ressources de transport aux aînés, à prioriser l'accès aux soins de santé et à développer le réseau transport-accompagnateur.

La toute dernière recommandation, celle que l'on aimerait voir aboutir dans les années 1993-95, concerne le taxi collectif porte à porte ou le minibus porte à porte.

Une recherche, dévoilée publiquement hier par son auteure Hélène Charest, a révélé que la personne-type à mobilité réduite est une femme, âgée de 75 ans et plus, veuve et vivant seul, disposant d'un revenu annuel d'environ 10 000 \$.

La personne à mobilité réduite se situe entre la personne qui jouit d'une complète autonomie et celle qui recourt au transport adapté. Elle peut être affectée par le vieillissement, la maladie ou un handicap temporaire à cause d'un accident ou d'une opération.



Photo La Tribune par Claude Poulin

Pour les fins de la recherche, on a interrogé 250 personnes.

Emplettes et soins de santé constituent les principaux motifs de déplacement des personnes à mobilité réduite. On se déplace donc par nécessité d'abord et avant tout.

La recherche a engendré en quelque sorte le plan d'action qu'a présenté hier M. Paul Pronovost, organisateur communautaire au CLSC «SOC».

M. Jacques Demers, directeur du transport à la CMTS, a convenu que les suggestions étaient réalisables mais il a ajouté que l'échancier pouvait sembler un peu serré. Mais il n'y a aucun doute, l'ouverture d'esprit et la bonne volonté sont là de même que quelques réalisations présentes et à venir.

Sept des recommandations qui cherchent à faciliter la vie aux aînés à mobilité réduite concernent la CMTS.

La lutte au décrochage passe par l'ajout d'un bon nombre d'enseignants

— Bernard Desruisseaux

NDLR: Dans la foulée de la semaine du «raccrochage» scolaire, qui est en cours, La Tribune publie une série de textes sur le décrochage scolaire, les pistes de solution et les initiatives lancées dans divers milieux.

Michel RONDEAU Sherbrooke

«L'individualisation de l'enseignement et le respect du rythme d'apprentissage de l'enfant me semblent le fondement de toute diminution du décrochage scolaire. Je doute que ce soit réalisable sans un investissement important en ressources enseignantes.»

Bernard Desruisseaux, dans son analyse des moyens pour contrer le décrochage scolaire, énonce de nombreuses mesures. Parmi elles, il cite l'accroissement du nombre d'enseignants, ce qui aurait comme effet de réduire le nombre d'élèves sous la responsabilité de chaque enseignant.

«Quand j'étais directeur général de Morilac, j'avais un jour, pendant les négociations, alors que les enseignants réclamaient l'embauche de nouvelles ressources, déclaré devant les directeurs généraux de la région que j'estimais n'être pas du bon côté de la table de négociations. On m'avait regardé de travers. Aujourd'hui, je ne suis plus là et je suis content de le dire.»

M. Desruisseaux n'abonde toutefois pas dans le sens des enseignants à tous points de vue. Il donne tort à ceux qui favorisent la spécialisation dans une matière. «Au contraire, un enseignant qui a plusieurs matières est plus présent à son groupe. Déjà, de mieux connaître les élèves serait un fait favorisant leur bien-être et leur succès.»

Éviter les retards
De l'avis du chercheur, il faut donner aux élèves le goût de s'in-

vestir à l'école. «La persévérance et le succès ne sont pas d'abord une question de talent, mais une question de désir. Il faut chercher à ce que l'élève acquière et conserve une haute estime de lui-même. Il faut augmenter la satisfaction qu'il peut tirer des activités scolaires. Il faut absolument éviter que l'élève prenne des retards disqualifiants. Surtout dans les matières où, comme en mathématiques, les apprentissages de demain sont possibles si la matière d'hier est maîtrisée, il faut absolument prendre les moyens pour éviter les retards chez l'élève. Sinon, l'élève ira d'échec en échec. Enfin, il faut développer chez les élèves le sentiment d'appartenance à l'école.»

Selon M. Desruisseaux, les écoles devraient offrir une plus grande variété de stratégies pédagogiques. La Commission scolaire devrait, pour sa part, créer une école alternative au secondaire, comme au primaire. La Commission scolaire devrait aussi instaurer des projets de recherche-action touchant l'enseignement individualisé, le respect des rythmes d'apprentissage et le rattrapage scolaire. «C'était le rêve que nous avions en 1960, mais nous n'avons pas réussi. Si nous n'y arrivons pas, nous ne réussiront jamais.»

(L'ÉLITE: suite de la une)

Chez les élèves en difficulté grave d'apprentissage, c'est-à-dire ayant pris un retard de deux ans ou plus en mathématiques ou en français, qui constituent 1,4 pour cent de la population qui arrive au secondaire, on trouve trois fois plus de garçons que de filles. Sur un groupe de 22 de ces élèves, sur lequel s'est penché le chercheur, un seul élève a obtenu un diplôme et il s'agissait d'un diplômé professionnel court, qui n'existe plus maintenant.

Enfin, chez les élèves ayant des troubles de conduite ou de com-

portement, seulement un élève sur cinq parmi le groupe de 26 observé par M. Desruisseaux dans une classe homogène a obtenu un diplôme de professionnel court, qui n'existe plus.

Il y a quatre fois plus de garçons que de filles en troubles de conduite ou de comportement.

Ainsi, aucun élève en difficultés graves d'apprentissage ni aucun élève en trouble de conduite ou de comportement n'a obtenu un diplôme régulier d'études secondaires.

À lire demain: Des actions de prévention sont entreprises

Le Rendez-Vous Famille a attiré près de 7500 personnes

Sherbrooke

Le Rendez-Vous Famille 92, qui a eu lieu en fin de semaine à Sherbrooke, a attiré près de 7500 personnes sur les 10 000 per-

LA QUOTIDIENNE

5 8 6 — 6 2 1 6

Correction

Dans le texte paru le 18 mars sur le programme d'accession à la propriété de la Ville de Sherbrooke, il aurait fallu lire qu'en plus de la subvention offerte aux acheteurs de maisons usagées, la Ville leur offre également un crédit de taxes sur la plus-value de la maison usagée à la suite de travaux de rénovations. Elle n'offre cependant pas de crédit de taxes aux propriétaires de maisons usagées qui ne bénéficient pas du programme d'aide à l'accession à la propriété résidentielle.

METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Une nébulosité incertaine pour les prochains jours... Bien qu'aucun phénomène significatif ne soit attendu au cours des prochains jours sur le Québec, la couverture nuageuse sera difficile à déterminer au-delà de 12 à 24 heures.

Des nuages recouvrant encore le Saguenay et l'est du Québec continueront de se morceler tout en dérivant lentement vers l'est, de telle sorte qu'une amélioration est prévue sur ces secteurs.

Par ailleurs, une bande de nuages sur l'Abitibi se déplacera lentement vers l'est, tout en devenant désorganisée sur les régions de Montréal et de l'Estrie.

Encore plus de nuages sont prévus sur l'ouest de la province, aujourd'hui. Ces nuages devraient glisser lentement vers les régions plus à l'est, demain. Toutefois, la péninsule gaspésienne sera affectée par une dépression côtière et de la neige possiblement mêlée de pluie est prévue en après-midi, demain.

Estrie, Ottawa, Hull, Cornwall, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable. Max. de 6 à 8. Demain: nuageux avec éclaircies par endroits. Min. de zéro à moins 2.

Beauce, Québec, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ciel variable. Max. près de 6. Demain: nuageux avec éclaircies. 40 pour cent de probabilité d'un peu de neige fondante. Min. près de moins 2.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ciel variable. Max. près de 6. Demain: nuageux. 40 pour cent de probabilité d'averses de neige fondante. Min. près de moins 5.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max. de 2 à 4. Demain: nuageux. Neige possiblement mêlée de pluie en après-midi. Min. près de moins 2.

Abitibi et Témiscamingue: ennuagement suivi de 60 pour cent de probabilité d'averses de neige fondante par la suite. Max. près de plus 2. Demain: nuageux. 60 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. de moins 7 à moins 10.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable. Max. près de plus 5. Demain: nuageux. 40 pour cent de probabilité d'averses de neige fondante. Min. près de moins 7.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 5. Demain: ennuagement. Min. près de moins 4.

Anticosti, Basse Côte-Nord et secteur à l'ouest de Chevery: ensoleillé avec passages nuageux. Max. de 2 à 4. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ennuagement. Min. près de moins 4.

Secteur de Chevery et à l'est: ciel variable. Max. près de plus 2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ennuagement. Min. près de moins 4.

Vers le sud

Acapulco	25	32	Barbade	26	30
Bermudes	18	22	Brownsville	22	29
Daytona Beach	17	22	Guadeloupe	23	31
Honolulu	20	28	Kingston	24	32
La Havane	19	27	Las Vegas	12	31
Los Angeles	15	18	Mexico	11	24
Miami Beach	22	27	Myrtle Beach	11	15
Nassau	20	28	Orlando	18	25
Palm Springs	13	26	Keno	06	19
San Juan	25	30	Tampa	18	24
Trinidad	25	32	W. Palm Beach	18	28

INDEX

Arts:	B-6
Bandes dessinées:	D-9
Dépanneur:	D-11
Décès:	C-7
Denis Messier en liberté:	D-10
Économie:	C-1
Éditorial:	A-6
Horoscope:	D-9
Petites annonces:	C-4
Sports:	D-1
Vivre:	B-3

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 511 X 28

Téléphones:
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
RÉDACTION Jacques Pronovost Rédacteur en chef Roch Bilodeau Chef rédacteur adjoint Denis Messier Directeur des pages sportives	Pierre-Yvan Bégin Directeur de l'information Maurice Cloutier Rédacteur en chef nouvelles Stéphane Lavallée Chef de pupitre
PUBLICITÉ Gilles Boisjoly Directeur	PROMOTION Lise Desjardins Directeur
PRODUCTION Alain Pelletier Directeur J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gérard Pépín Adjoint Gaston Grenier Adjoint Benoît Côté Chef pressier
COMPTABILITÉ André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE Pierre Dubois Directeur	André Custeau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michelle Fournier Michel Levalle Serge Nadeau	Claude Ouellet Gaston Pinard Jean-Charles Poulin Pierre Fournier Jocelyn Godbout
EXPÉDITION Michel Doyon Gérant	ÉDIFICE André Jacques Responsable

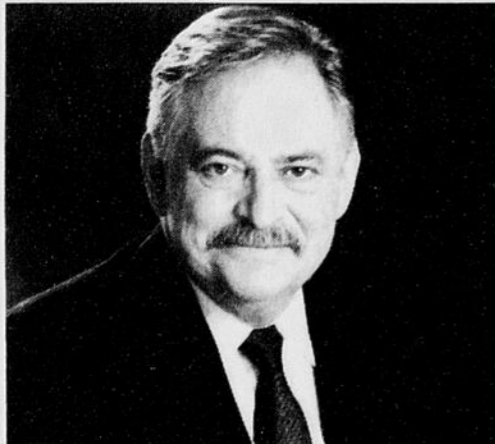
Livraison à domicile:
— Camion et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot... \$3,43
taxe de vente du Québec... 28
Coût à l'abonné... \$3,71

Livraison par courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés: 1 an \$155,00, 6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00, 1 mois \$22,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois \$85,00, 1 mois \$45,00. Aux États-Unis et autres pays: 1 an \$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$75,00.

Ces prix excluent les taxes:
«La Tribune» est socitaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les services affiliés sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

LES REPAS-CAUSERIES 1991-1992

M. JACQUES PARISEAU
Président du Parti québécois
et
Chef de l'opposition officielle



Le vendredi 3 avril 1992 à midi

Hôtel Delta

Allocation:

«Le point sur la situation économique du Québec»

Prochaine causerie: 6 mai 1992
Monsieur Roger Desrosiers
Président et Chef de la direction
Le Groupe Mallette Maheu

Membre: 33\$

Non-membre: 38\$

Prière de réserver avant 17 h

le mercredi 1er avril au 822-6151

Transition sans crise finalement à l'ACDE

□ L'organisme revient à son nom d'origine, le Conseil régional de développement (CRD)

Gilles FISETTE Sherbrooke

L'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE) est morte. Vive le Conseil régional de développement (CRD)!

Hier soir, les membres de l'ACDE ont en effet mis fin au long tiraillement interne suscité par la nouvelle politique de développement régional du Québec et par la volonté des élus municipaux de jouer un plus grand rôle dans l'organisme responsable du développement en Estrie.

— par un vote majoritaire — pour adopter la composition de cet organisme qui, pour bien marquer le virage, portera un nouveau nom (et, puisque rien ne se crée et rien ne se perd, l'ACDE redevient le CRD, le nom qu'elle portait en fait avant le Sommet socio-économique de l'Estrie).

La soirée d'hier n'a pas été le théâtre du combat attendu entre les élus municipaux ou, à tout le moins, les préfets de MRC et les représentants des secteurs socio-économiques. Les préfets ont tenté d'obtenir un vote sur la proposition de composition telle que présentée au ministre du Développe-

ment régional, mais un amendement finalement adopté sur division est venu mettre un terme à la discussion.

Le nouvel organisme comprendra donc 41 membres, soit sept députés, sept maires, sept préfets, quinze représentants socio-économiques et cinq membres socio-économiques jumelés qui ont droit de parole mais sans droit de vote.

Ralliement

Appelé à livrer ses commentaires, le président de la Table des MRC de l'Estrie et leader de la démarche des élus municipaux, Raymond Breton, a fait part de sa vo-

lonte de tourner la page et de se rallier à la décision prise hier soir. Il a admis que les préfets ont défendu un camp qu'avaient totalement déserté, hier, les maires de villes.

La soirée d'hier a également permis aux gens présents d'élire le nouvel exécutif. Cet exécutif sera composé de la ministre Monique Gagnon-Tremblay; de la députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger; de M. Breton; du maire de Sherbrooke, Paul Gervais; du maire de Coaticook, André Langevin; du vice-président de la Fédération des caisses populaires, Albert Ouellet; et du directeur général du CRSSSE, Jean-Pierre Duplan-

tie.

Le CRD sera présidé par Janvier Cliche qui se voit ainsi confirmer dans un rôle qu'il tenait déjà à l'ACDE.

Pas vaine

Président du Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke (CSN), M. Cliche a déclaré que la bataille menée par les préfets n'aura pas été vaine. «J'ai l'intention d'impliquer tous les intervenants dans chacune des MRC afin que notre plan de stratégie corresponde bien aux schémas des MRC et des régions».

Selon M. Cliche, la région estrienne devient la première au Québec, sauf erreur, à se doter de l'instance régionale de développement régional. A court terme, le CRD entend donc frapper à la porte du secrétaire aux affaires régionales, à Québec, Bernard Ouimet, afin d'obtenir le fonds de développement de 3 millions \$.

Normalement, pourrait se dérouler dès cet automne la distribution des sommes d'argent nécessaires à la réalisation des projets sur lesquels les gens se seraient mis d'accord, a-t-il conclu.



Photo La Tribune par Claude Poulin

Les membres de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Sherbrooke (APAPUS) ont balayé à l'unanimité les dernières offres déposées par l'employeur.

L'APAPUS menace d'aller se chercher un mandat de grève

□ Les dernières offres rejetées à l'unanimité

Sherbrooke (GF)

Après avoir rejeté les plus récentes offres de l'Université de Sherbrooke, l'Association du personnel administratif et professionnel (APAPUS) menace maintenant d'aller se chercher un mandat de grève, la semaine prochaine.

C'est sans équivoque possible que les membres de l'APAPUS ont d'abord fait un mauvais parti aux offres jugées finales de l'employeur. Réunis en assemblée générale, hier en fin d'après-midi, la centaine de membres présents ont en effet balayé à l'unanimité les offres déposées par l'employeur au cours des récentes séances de conciliation.

Moyens à intensifier

Maintenant, signale le président de l'APAPUS, Pierre Cabana, le syndicat s'apprête à demander à ses membres un mandat d'intensifier les moyens de pression, allant jusqu'à la grève générale illimitée.

Cette assemblée pourrait se tenir le 9 avril, si aucun règlement n'intervient d'ici là. Ce qui, théoriquement, bien avant la fin de la présente session d'hiver, pourrait repousser les étudiants dans la situation vécue lors de la grève d'une semaine des membres du Syndicat des professeurs et professeurs (SPPUS) entre le 10 et le 17 mars.

Les offres patronales, rapporte M. Cabana, ont été déposées aux termes des séances de conciliation du jeudi 26 et du vendredi 27 mars. Ces offres ont été considérées comme finales. Néanmoins, indique M. Cabana, la conciliation pourrait reprendre vendredi.

La décision des membres de l'APAPUS s'explique par leur insatisfaction devant le contenu des offres sur quatre points jugés importants, soit la semaine de travail, les congés personnels, les libérations syndicales et, surtout, les superviseurs immédiats.

La question des superviseurs immédiats est encore la plus délicate.

Elle concerne les conditions et les critères de nomination à un poste supérieur non syndiqué ainsi que ceux pour la réintégration à un poste syndiqué.

Pour tous les autres points, il y a présentement des hypothèses de règlement.

Hier après-midi, avant la tenue de leur assemblée générale, des membres de l'APAPUS ont manifesté sur le campus, notamment devant la porte du recteur, Aldée Cabana.

Rappelons que les membres de l'APAPUS sont à la recherche d'une première convention collective. L'APAPUS est passée d'association professionnelle à syndicat à la suite d'une requête déposée en juin 1986. L'accréditation a été accordée en 1989. Les négociations ont réellement débuté en avril 1990. Environ 150 personnes sont regroupées dans ce syndicat, le dernier avec lequel l'Université n'a pas encore conclu d'entente.

Baie de Magog

L'audition des mémoires sur l'ensablement débute

Gilles DALLAIRE Magog

La commission d'enquête chargée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement d'évaluer l'impact de l'ensablement des plages du parc littoral Memphrémagog commencera à entendre, ce soir, à la salle communautaire de l'église de la paroisse St-Jean-Bosco de Magog, les mémoires relatifs à ce projet dont la Ville de Magog est le promoteur.

La commission dont la présidente, Mme Claudette Journault, est assistée par MM. Jean-Pierre Desjardins et Jean Paré entendra aussi des mémoires et des points de vue exprimés de vive voix demain soir et jeudi soir.

Une dizaine d'organismes à vocation écologique, économique et touristique et une dizaine de personnes ont fait part à la commission de leur intention de lui faire connaître leur opinion sur le projet. La plupart de ces organismes et de ces personnes sont opposés à sa réalisation et prédisent que l'ensa-

blement aura un impact écologique et économique désastreux mais quelques organismes et quelques personnes sont d'un avis contraire et croient que l'impact écologique de l'ensablement sera négligeable et que son impact économique sera important.

La Ville de Magog considère l'ensablement des plages du parc littoral essentiel à l'accroissement de leur attrait et, par le fait même, de leur achalandage. L'ensablement qu'elle projette implique le déversement de plus de 20 000 mètres cubes de sable sur la partie sèche et sur la partie immergée des trois plages qui bordent le parc.

Le coût de la réalisation du projet est évalué à 950 000 \$. Il sera assumé à 95 pour cent par le gouvernement provincial et par le gouvernement fédéral dans le cadre d'une entente sur la mise en place d'infrastructures touristiques. Quant au coût annuel de la récupération du sable qui sera emporté au delà des butées chargées de le retenir, il est évalué à 40 000 \$.

Déjà 10 000 mago-dollars qui ont trouvé preneur

Gilles DALLAIRE Magog

Les mago-dollars s'envolent comme des petits pains chauds. Deux jours ouvrables - bon nombre d'établissements commerciaux de Magog sont ouverts le dimanche - et quelques heures après le démarrage de la campagne de promotion de l'achat local dont ces billets sont l'instrument, la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford qui coordonne la campagne s'en était déjà fait réserver un peu plus de 10 000 par les propriétaires d'à peu près 80 établissements commerciaux.

«Comme démarrage, c'est une réussite. Je crois que nous n'aurons aucune difficulté à atteindre notre objectif qui est la distribution de 100 000 mago-dollars et la participation de 150 établissements commerciaux d'ici à la fin de juin», a déclaré hier après-midi Francine Caya, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford.

Elle s'est dite aussi agréablement étonnée par l'étendue de la gamme des établissements commerciaux qui ont accepté de distribuer les mago-dollars ou ont montré de l'intérêt pour cet outil de

promotion que par le nombre des billets qui ont trouvé preneur dès les premières heures de la campagne.

«Nous aurons même des détaillants d'automobiles et des agents immobiliers au nombre des distributeurs», a-t-elle révélé.

La campagne qui a reçu un appui enthousiaste de l'Association des marchands des Galeries Orford, de l'Association des marchands du Centre commercial Jean-Coutu et de la Société d'initiatives et de développement des artères commerciales de Magog vise à inciter les résidents de Magog et des alentours à faire leurs emplettes dans la région de Magog-Orford plutôt qu'aux États-Unis.

Les mago-dollars peuvent être obtenus dans les établissements commerciaux qui les distribuent moyennant un achat et échangés à leur valeur nominale dans les débits d'essence et dans les marchés d'alimentation qui les acceptent contre du carburant, des produits laitiers ou des produits de boulangerie identifiés.

La semaine interculturelle met le cap sur «l'ouverture du coeur et de l'intelligence»

François GOUGEON Sherbrooke

Une semaine axée sur «l'ouverture du coeur et de l'intelligence» face à la réalité qui entoure les Québécois de souche, celle des citoyens issus des communautés culturelles.

C'est en gros le sens de la «Semaine interculturelle nationale» qui aura lieu du 4 au 11 avril, du moins à la façon dont l'ont exprimé hier les divers responsables de cet événement qui, à Sherbrooke, et outre des activités dans plusieurs écoles, fera notamment sentir son déroulement dans l'agora du Carrefour de l'Estrie, les 9 et 10 avril: kiosques d'information, démonstration de classes d'accueil avec des immigrants, rencontre et échanges entre néo-Québécois et le public et autres activités seront au rendez-vous. Le tout sous l'enrobage du thème «Prenons le temps de nous connaître».

Pour un, le directeur général du Collège de Sherbrooke, Jocelyn Vallée, qui accueillait hier matin les invités à la conférence de presse marquant le lancement de la semaine, il est indéniable que la société québécoise devra s'ouvrir davantage au visage multiethnique que prend le Québec. Il a donné en exemple le Collège qu'il dirige et qui, par la même occasion, reçoit l'exposition de 17 oeuvres, notamment des peintures, réalisées par des néo-Québécois.

Le président d'honneur de la «Semaine interculturelle nationale», le président-éditeur de La Tribune, Jean-Guy Dubuc, a soumis quant à lui que l'ensemble des activités offertes à cette occasion permet d'améliorer la qualité d'accueil des Québécois face aux immigrants. «A cause de nos préjugés, de notre histoire personnelle, il n'est pas toujours facile de voir l'enrichissement que présente l'apport des communautés culturelles: nos peurs et nos inquiétudes peuvent prendre le dessus. Mais un événement comme la «Semaine interculturelle nationale» est justement l'occasion de se débarrasser de



Le lancement de la «Semaine interculturelle nationale» a été l'occasion, hier matin, de présenter des oeuvres réalisées par des néo-Québécois. Cela s'est fait notamment en présence de Mohamed Souлами, président de l'Association interculturelle de l'Université de Sherbrooke, Sylvie Girard, présidente de l'Association Québec-Wallonie, du président d'honneur, Jean-Guy Dubuc, du maire Paul Gervais et de la ministre Monique Gagnon-Tremblay.

nos préjugés, de s'ouvrir la coeur et l'esprit et de faire place à l'amour et à l'amitié face aux membres des communautés culturelles», devait-il notamment déclarer.

Pendant que le maire Paul Gervais a parlé du souci qui doit guider la population dans l'intégration des immigrants à la communauté sherbrookoise, la ministre Monique Gagnon-Tremblay a poursuivi dans le même sens en donnant sa définition de l'intégration: «C'est une voie à deux sens qui implique la participation tout autant des membres des communautés culturelles que de l'ensemble de la société

québécoise. Pour être réussie, l'intégration doit signifier une volonté d'ouverture de la part de la société d'accueil autant qu'une volonté de la part des Québécois d'adopter de participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle du Québec».

Au chapitre des activités prévues, et outre les rassemblements au Carrefour de l'Estrie, il y aura pièce de théâtre au Théâtre du parc Jacques-Cartier, présentation de documents cinématographiques, forum, conférences, danse et dégustation de mets typiques de différents pays et une multitude d'autres manifestations.

L'objectif pour Sherbrooke est non seulement d'attirer mais aussi de retenir les immigrants

Sherbrooke (FG)

Le maire Paul Gervais et la députée-ministre Monique Gagnon-Tremblay sont unanimes sur un point en regard de l'accueil des immigrants: il faudra faire en sorte de créer à Sherbrooke un environnement économique tel qu'il sera susceptible non seulement d'attirer mais surtout d'y retenir les néo-Québécois.

Tous deux ont reconnu hier, alors qu'ils étaient interrogés à l'issue de la conférence de presse annonçant la «Semaine interculturelle nationale», que l'emploi est l'élément-clé pour intéresser davantage d'immigrants à choisir l'Estrie et

leur assurer en retour la meilleure qualité de vie possible.

Il est un fait qu'au début des années 80, en raison notamment des ressources disponibles (comme le COFI), de nombreux immigrants, surtout des réfugiés, se sont retrouvés dans la région de Sherbrooke.

Ils sont maintenant pratiquement tous partis vers les grands centres comme Montréal et Toronto. «Leur départ est fortement relié à l'absence d'emplois», a commenté la titulaire des Communautés culturelles et de l'immigration dans le gouvernement Bourassa, signalant que si le projet de régionalisation de son ministère permet d'essayer de compter des fruits à moyen et à long terme, de même que l'accent

mis sur les «immigrants indépendants» plutôt que les réfugiés, un solide développement économique de la région offrirait un atout indéniable.

«Et dans le cas de Sherbrooke, a poursuivi Monique Gagnon-Tremblay, l'arrivée de nouveaux venus permettra de solutionner un sérieux problème démographique, alors que des secteurs, comme le centre-ville, se vident pratiquement de leur population».

À cela, le maire de Sherbrooke, Paul Gervais déclare: «Nous sommes tout disposés à accueillir des gens des communautés culturelles et d'en faire des citoyens sherbrookoïses à part entière. D'ailleurs, dans le cadre de la politique familiale

que le conseil municipal entend déployer d'ici la fin de 1992, un important volet portera sur l'immigration... Ce qu'il faut souhaiter maintenant, c'est qu'en matière de programmes de création d'emplois le gouvernement québécois se fasse très agressif, pour éviter la concentration à Montréal et à Québec...» Et sur ce, Monique Gagnon-Tremblay a aussi repris: «Tout cela se fera avec l'aide de la municipalité».

Il n'en reste pas moins que la députée-ministre entend d'ici l'automne présenter des «incitatifs» au plan du travail: cette approche fera d'abord l'objet d'une concertation pour s'assurer que ses vues sont compatibles avec les souhaits du milieu.

Les eaux usées des bateaux n'iront plus dans les lacs Magog et Lovering

Gilles DALLAIRE Canton de Magog

Le lac Memphrémagog ne restera pas longtemps la seule nappe d'eau québécoise où les embarcations de plaisance devront, à compter de juin prochain, être dotés de réservoirs septiques scellés qui devront être vidangés seulement à une station de vidange agréée.

Le maire de Canton de Magog, M. Rosaire Fillion, a révélé, hier, qu'il a déjà entrepris ou qu'il entreprendra bientôt des démarches auprès des maires des municipalités riveraines du lac Magog et du lac Lovering afin de les inciter à demander au ministère de l'Environnement d'interdire aussi le rejet des eaux usées des embarcations de plaisance dans ces deux lacs.

Il a confié avoir reçu un accueil encourageant de la part de M. Eric Evans, maire de Canton de Stansstead, municipalité riveraine, comme Canton de Magog, du lac Lo-

vering, ainsi que de M. Bertrand Delisle, maire de Rock Forest, une des quatre municipalités riveraines du lac Magog.

M. Fillion s'est dit assuré que le maire de Ste-Catherine-de-Hatley, M. Pierre Beaupré, et celui de Deauville, M. Georges Emond, feront cause commune avec M. Delisle et lui pour protéger le lac Magog.

Au cours d'une conférence qu'il a prononcée dimanche à Rock Forest devant quelque 200 militants libéraux d'Orford, le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, a révélé que le lac Memphrémagog deviendra sous peu la première nappe d'eau québécoise où les embarcations de plaisance devront être dotées de réservoirs septiques scellés et où le déversement des eaux usées contenues dans leurs réservoirs sera interdit sous peine d'une amende qui variera de 300 \$ à 5000 \$.



Les propriétaires d'embarcations de plaisance qui fréquentent les lacs Magog et Lovering devront équiper leur bateau d'une installation septique scellée, qui ne pourra être vidée qu'à une station de vidange agréée.

Entente sur la gestion de la plage municipale approuvée par Magog et Canton de Magog

Gilles DALLAIRE Magog

Magog et Canton de Magog ont approuvé presque simultanément hier une entente relative à l'acquisition, à l'aménagement et à l'exploitation en commun de la plage municipale de Magog.

Le gestionnaire de l'entente dont l'approbation couronne des pourparlers entamés en mai 1991 sera une régie intermunicipale qui aura son siège social à l'hôtel de ville de Magog et dont les administrateurs seront le maire de Magog, M. Paul-

René Gilbert, le maire de Canton de Magog, M. Rosaire Fillion, et un membre du conseil de chacune de ces deux municipalités.

L'entente aura une durée initiale de 20 ans. À l'expiration de cette période, elle sera renouvelée tacitement pour une période de cinq ans, à moins qu'elle ne soit dénoncée par Magog ou par Canton de Magog un an avant son expiration ou avant son renouvellement.

Elle stipule que Magog transférera à la régie la plage municipale, de même que les immeubles érigés sur le terrain qu'elle occupe et que Canton de Magog paiera à Magog la moitié de la valeur, établie à 750 000 \$, de la plage et de ces immeubles.

Chaque municipalité paiera la moitié des dépenses en immobilisations et des dépenses d'exploitation encourues par la régie à qui elle versera les taxes foncières, les taxes d'affaires, les compensations tenant lieu de taxes et les subventions reçues pour la plage et les immeubles transférés à la régie. Les dépenses en immobilisations encourues après la signature de l'entente seront défrayées à part égale par les deux municipalités.

La régie gèrera aussi les ententes relatives à la billetterie du quai fédéral que Magog pourra fermer à la condition de dédommager Canton de Magog pour les investissements qui y auront été faits par cette municipalité. La régie pourra également avoir accès au quai fédéral. Magog pourra toutefois enlever ou démolir cet ouvrage.

L'entente entrera en vigueur dès que Magog et Canton de Magog auront obtenu juridiction sur la partie du lit du lac contiguë à leur territoire terrestre et que les droits de propriété de Magog sur la plage municipale qui fait partie du territoire de Canton de Magog auront été reconnus. La limite du territoire des deux municipalités est présentement la ligne des hautes eaux et la charte de Magog ne lui permet pas d'être propriétaire d'un terrain situé à l'extérieur de son territoire. Ces anomalies seront corrigées bientôt.

Levée de bouclier contre le projet de coupure

□ Orthopédagogie déjà au minimum à l'école Ste-Anne

Sherbrooke (MR)

Alors que l'école Ste-Anne aurait besoin de 1,5 orthopédagogue l'an prochain, le projet étudié actuellement à la CSCS réduirait ce service à 0,5 poste.

Les enseignants de l'école, hier après-midi, ont rencontré la presse pour faire part de leurs préoccupations face à ce projet soumis aux commissaires par le directeur général de la CSCS, Gilles Taillon, visant à réduire les services d'orthopédagogie dans les secteurs favorisés, pour les hausser dans les écoles de milieux défavorisés.

Cette année, il y a un orthopédagogue à l'école Ste-Anne et il ne parvient à aider qu'une partie des élèves. Selon Mme Denise Fêchette, enseignante de 5e année, plus de 30 enfants ont eu reçu des services de l'orthopédagogue, dont 13 dès la première année.

Le service n'est offert qu'au premier cycle et, pour la première fois cette année, à quelques enfants de 4e année, note Mme Fêchette.

Pourtant, en 5e année, note-t-elle, l'an dernier quatre de ses élèves auraient eu besoin de services et, cette année, ses élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage en français ne reçoivent pas l'aide de l'orthopédagogue. Deux

d'entre eux lisent avec difficulté et deux écrivent phonétiquement. «Un élève qui éprouve des difficultés en français lecture et écriture, ajoute Mme Fêchette, éprouve aussi des difficultés d'apprentissage dans des matières comme les mathématiques, les sciences humaines, l'expression orale. Comment peut-il lire et comprendre la consigne? Comment peut-il s'intéresser à la lecture? Comment peut-il s'exprimer?»

De plus, les élèves en trouble de conduite et de comportement qui sont intégrés dans les classes perturbent le climat au point où les élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage sont stressés et souvent incapables de suivre l'enseignement du professeur.

De l'avis des enseignants de l'école Ste-Anne, puisque les enfants ayant besoin d'orthopédagogie ne reçoivent pas tous les services requis, il faudrait non seulement ajouter l'équivalent de 0,5 poste en orthopédagogie à la ressource déjà existante, mais il faudrait même ajouter les services d'un psycho-thérapeute à l'école.

Il est donc loin d'être acceptable que, par dessus le marché, la CSCS envisage de réduire de moitié les services en orthopédagogie à cette école, selon le corps professoral.

Nancy Beauregard gagne l'or au Défi boucher-bouchère 1992

Andrée ALLARD Sherbrooke

Étudiante en boucherie-charcuterie de l'École hôtelière de la polyvalente Le Triolet à Sherbrooke, Nancy Beauregard a raflé la médaille d'or au concours Défi boucher/bouchère 1992, parrainé par la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Une trentaine d'étudiants provenant de 15 écoles spécialisées du Québec ont participé au concours, le premier du genre à être organisé. Nancy, âgée de 17 ans, ne s'attendait pas à remporter la première place.

«J'ai été très surprise et je suis très heureuse. C'est une porte vers l'avenir», a-t-elle commenté, enthousiaste.

Les étudiants disposaient d'une heure pour démonter une fesse de porc couanée, la dégraisser et en faire une pièce montée. Alors que la plupart des concurrents s'en sont tenus à des pièces traditionnelles comme des rôtis farcis, Nancy a puisé dans son imagination afin de présenter un produit plus original.

«J'ai pensé faire quelque chose d'imaginatif pour séduire les enfants. Ce sont les futurs mangeurs de porc...» Comment donc leur faire plaisir?... Elle a trouvé réponse dans l'engouement des enfants pour l'animal Ninja: la fesse de porc a été transformée en tortue.

Le goût du public

«Nancy a un très grand potentiel parce qu'elle aime le grand public. Elle est très sensible et c'est une très bonne travailleuse», a commenté son professeur, Victor Laverdure.

Il a dit vrai. La jeune fille avoue



Nancy Beauregard

très spontanément aimer particulièrement travailler avec le public. «J'aime être en présence des gens. Quand on les sert, qu'on leur présente les pièces, on est en contact direct avec eux. Quand on sert la petite madame qui vient acheter de la viande, on apprend à la connaître, à connaître ses goûts.»

Nancy Beauregard termine ses études professionnelles en juin. D'ici là, elle aura décidé si elle s'intègre au marché du travail, idéalement dans une chaîne de supermarchés, ou si elle poursuit des études pouvant la mener, entre autres, dans le secteur de l'inspection des viandes.

Le premier prix du Défi boucher/bouchère est assorti d'une bourse de 750 \$. Les récipiendaires des médailles d'argent et de bronze, Normand Perron du CFP de Valleyfield et Alain Sirois, de l'École Paul Hubert La Neigette, méritent respectivement une bourse de 350 \$ et de 250 \$.

Plusieurs contrebandiers condamnés à des amendes

Sherbrooke

Le tabac et les spiritueux étaient un sujet à la mode hier en Cour du Québec, où le rôle comportait 19 causes relatives à l'accise, les douanes et même l'impôt québécois, une situation qui n'est sans doute pas étrangère à la hausse de la contrebande de ces biens de consommation.

Entre autres, des pénalités totalisant 4500 \$ ont été imposées à Perry Durocher, 28 ans, de Sherbrooke.

Ce dernier avait admis l'introduction en contrebande de 202 bouteilles de boisson, 32 cartouches de cigarettes et 108 sacs de tabac, le 29 septembre à Chartierville, et la possession de 97 sacs de tabac avec des étiquettes non conformes, le 6 décembre, à Sherbrooke. Me Conrad Chapdelaine a re-

commandé l'amende minimale pour son client, dont les véhicules avaient été confisqués.

Jean-Marc Dallaire, 52 ans, d'Hereford-Est, a écopé d'une pénalité de 3095 \$ pour la possession de 352 sacs de tabac, le 23 janvier.

La procureure Danielle Lagué a aussi obtenu une condamnation de 1510 \$ contre Roger Desautels, 59 ans, d'Ascot.

Ce dernier avait admis la possession illégale de 135 cartouches de cigarettes le 17 janvier.

Enfin, le juge de paix Guy Daigle a condamné Mme Ghyslaine Vailancourt, de Sherbrooke, à une pénalité de 2000 \$ pour la possession, le 21 mars, de tabac dont l'étiquette n'était pas conforme à la loi concernant l'impôt sur le tabac.

Les autres justiciables poursuivis ont protesté de leur innocence et leur cause a été remise.

Elle abandonne la poursuite de 242 500 \$

Sherbrooke

Après trois jours d'audition, une institutrice, de Sherbrooke, s'est désistée hier de sa poursuite en dommages de 242 500 \$ intentée contre quatre parents, à la suite d'une plainte faite contre elle en 1988 au sujet de leurs enfants.

L'avocat de Mme Josette Bonnevillie a informé le juge Paul-Marcel Bellavance de la Cour supérieure de l'abandon des procédures contre Mme Pierrette St-Onge, de Ste-Foy, Mme Francine Deslauriers-Bernard, de Rock-Forest, ainsi que M. Laurent et Mme Linda Simoneau, de Sherbrooke.

Le désistement est survenu après que les défendeurs eurent assigné un écolier à la barre.

Mes Martin Gauthier, Jacqueline Kouri et Richard Larkin avaient contesté les prétentions de Mme Bonnevillie dans sa poursuite.

Cette affaire remonte à 88, alors que l'institutrice était affectée à l'école Champlain, à Sherbrooke.

On avait mis en cause certaines méthodes d'enseignement et de discipline de Mme Bonnevillie.

Le comité a rejeté la plainte et l'institutrice avait intenté une poursuite judiciaire pour les dommages qu'elle prétend avoir subis à la suite de cela.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **35153577**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points



Champlain Regional College
Lennoxville Campus

Journée «PORTES OUVERTES 92»

JEUDI - 2 AVRIL

10 h 00 - 13 h 00

Nous fêtons notre 20ième anniversaire!

EN VEDETTE: tours guidés du Campus, du Centre sportif et des résidences, rencontres avec les membres de l'administration et les professeurs.

«Portes ouvertes» est une journée pour toute la famille! Des rafraichissements, musique, souvenirs et une réunion spéciale sur la «réussite au collégial» font partie du menu de la journée.

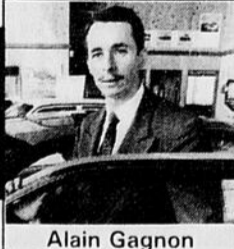
Avez-vous des questions concernant la journée ou sur Champlain? Téléphonez à **564-3651 ou 564-3658**

39954

Comparez, ça vaut le déplacement!

Comparez, ça vaut le déplacement!

COMPAREZ, ÇA VAUT LE DÉPLACEMENT!



Alain Gagnon



155, rue Angus
East Angus
(819) 832-2494

CAVALIER RS
COUPÉ 1991



Stock 6049

10 995 \$*

- Moteur V-6, 3.1 litres, à injection, 140 h.p.
- Boîte automatique
- Vitres électriques
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Glaces teintées
- Mirrors sport

- Porte-bagages
- Barrure de porte électrique
- Chauffe-moteur
- Régulateur de vitesse
- Direction assistée
- Freins assistés
- Volant ajustable

* Rabais GM et des diplômés inclus. Transport et taxes en sus. Légère utilisation. Photo non conforme. Cette offre est valide jusqu'au 7 avril 1992.



VALEUR DIRECTE



SPÉCIAL SUR LUBRIFICATION, CHANGEMENT D'HUILE ET FILTRE NEUF

14⁸⁸ Incluant pièces et main d'oeuvre. Taxes en sus.

L'offre comprend: changement d'huile (5 L maximum), filtre à l'huile (pièces originales GM) et lubrification. Cette offre s'applique à la plupart des voitures et toutes les voitures et camionnettes GM et se termine le 14 avril 1992.

Ce coupon est valide chez P.L.C. Chev. Olds Inc.

Comparez, ça vaut le déplacement!

Comparez, ça vaut le déplacement!

Le comité permanent de la pépinière pas découragé

Plus que jamais, les emplois doivent être sauvegardés

Pierre SÉVIGNY Sherbrooke

La formation du comité permanent de la pépinière d'East Angus, au printemps 1991, avait pour but de trouver des solutions aux problèmes des travailleurs concernant la réduction du temps de travail et la diminution du nombre d'employés et cet objectif est toujours maintenu, malgré l'intention du ministère des Forêts de fermer ce complexe d'ici quatre ou cinq ans.

C'est ce qu'a déclaré le président de cet organisme, Michel Paquin, après avoir pris connaissance des propos émis par la députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, quant à la fermeture à moyen



Michel Paquin

terme de la pépinière d'East Angus.

M. Paquin n'a manifesté aucune surprise au regard de l'intention gouvernementale mais, malgré tout, il souligne que la direction du comité entend poursuivre tous ses efforts en vue de sauver les 74 emplois dont une soixantaine d'occasionnels. «Ca fait longtemps que nous avons l'impression que nos emplois sont en danger.»

Le président du comité se réjouit de la position du préfet de la MRC du Haut Saint-François, Raymond Breton, dans ce dossier et de tous les autres maires du territoire qui ont déjà adopté une résolution d'appui envers les travailleurs de la pépinière d'East Angus.

«Nous ne sommes pas surpris de l'intention du ministère des Forêts mais nous ne nous attendions pas à une annonce aussi rapide,» a lancé M. Paquin. Il soutient que les employés de la pépinière d'East Angus ne seront pas les seuls affectés, compte tenu de l'orientation privilégiée par le gouvernement.

A cet effet, il se réfère à une allocation prononcée en novembre dernier par le sous-ministre Bernard Harvey, qui entrevoyait une baisse de la demande de l'ordre de 35 pour cent d'ici l'an 2000 par rapport aux volumes de plants mis en terre en 1991. M. Harvey explique cette diminution par le fait que le ministère des Forêts diminue, tel que prévu, ses interventions de reboisement dans les superficies en arrérages.

Le sous-ministre a justifié la diminution du volume de plants mis en terre par la conjoncture économique défavorable qui a entraîné une baisse du volume de bois coupé en forêt publique et, conséquemment, a diminué les superficies de récolte. Ainsi, en 1991, le ministère a dû détruire moins de 1,5 pour cent du volume total de production et, face à la situation économique actuelle, M. Harvey dit craindre qu'une telle situation ne se répète en 1992.

Quant à l'avenir du réseau des pépinières, le sous-ministre soutient qu'il faut maintenant gérer une réduction importante de la demande. Ainsi, depuis 1989, les pépinières du ministère produisent

environ 70 pour cent de leur capacité, soit une baisse de l'ordre de 30 pour cent de plants par année.

M. Harvey a même précisé que le réseau est actuellement exploité pour une production d'environ 210 millions de plants. Or, pour l'an 2000, l'estimé de la demande se situera à quelque 150 millions de plants. Il annonce que le ministre réfléchira sérieusement sur le rôle qu'il joue dans le domaine de la production de plants.

La pépinière gouvernementale d'East Angus n'échappe donc pas à cette rationalisation. D'ailleurs, sa

production d'environ 11 millions de plants conventionnels a non seulement été réduite à 1,3 millions de plants pour 1992 mais elle sera différente car elle concernera des plants de forte dimension.

Sans être heureux de l'intention gouvernementale annoncée par la députée Bélanger, M. Paquin se réjouit néanmoins du fait que l'inquiétude manifestée publiquement par le comité aura finalement permis de clarifier la situation.

Michel Paquin, président du comité permanent de la pépinière d'East Angus.

Une fermeture de route qui exaspère le maire de Shipton

Mario MAYETTE Asbestos

Depuis la fin de semaine, la route 255 entre Danville et St-Félix de Kingsey est fermée à la circulation des poids lourds, en raison de l'état lamentable de cette route en gravier sur une distance de 2 kilomètres, situation qui met hors de lui le maire de Shipton, Marcel Grenier.

«A la demande du maire de Shipton, Marcel Grenier, nous avons fermé la route aux camions à cause de la structure même de la chaussée qui, en raison du dégel n'est pas très recommandable aux poids lourds», a précisé le chef des opérations du ministère des Transports à Richmond, M. Jacques Garant. La fermeture pourrait être maintenue «pour une ou deux semaines».

Mais pour le maire de Canton de Shipton, Marcel Grenier, la situation est beaucoup plus sérieuse.

«Cette route là est assez mal faite; il y a même une courbe où deux

véhicules ne peuvent pas se croiser. On est en 1992, on ne voyage plus avec des boeufs, qu'on se réveille avant qu'un accident ne survienne. Je ne veux pas l'avoir sur la conscience, moi», lance M. Grenier.

Transfert des responsabilités

Le maire craint que ce tronçon de route soit transféré à la municipalité dans le cadre de la réforme Ryan, dans un état tel que la municipalité de Shipton soit obligée d'y consacrer plusieurs centaines de milliers de dollars pour le remettre en état.

La réforme du ministre Claude Ryan prévoit que dès janvier 1993, l'entretien de certaines routes numérotées relèvera des municipalités, et c'est le cas pour ce tronçon.

En avril 1991, lors d'une réunion des maires de la MRC d'Asbestos, il fut proposé par les maires de Shipton et de Danville, Marcel Grenier et Réjean Auclair, de demander au ministre des transports de réviser la classification de la route 255 pour l'inclure dans le ré-

seau supérieur, ce qui signifierait que son entretien relèverait du ministère et non de la municipalité.

Des informations obtenues de diverses sources permettent de croire que les crédits nécessaires à la reconstruction de la route sur une distance de 2 kilomètres, incluant un pont, sont disponibles. Cependant, les activités d'expropriation ont été suspendues avec la réforme du ministre Ryan.

Hold-up à l'hôtel Balmoral

Nelson FECTEAU Thetford Mines

L'hôtel motel Balmoral situé sur la route 112 près de Thetford Mines a été le théâtre dans la nuit de dimanche à lundi d'un vol à main armée perpétré par deux individus.

Coiffés de tuques et le visage camouflé par des foulards, les deux comparses dont l'un tenait une arme de poing dont la nature n'a pas été clairement déterminée se sont présentés au Balmoral vers 4h00 dans la nuit de dimanche à lundi. Ils ont alors entraîné le préposé à l'accueil vers la partie de l'établissement actuellement en rénovation pour ensuite le menotter à un poteau. Ils ont ensuite pris la

fuite avec le tiroir-caisse et une somme d'argent indéterminée.

Ce n'est que deux heures plus tard que le vol a été découvert. Un client se présentant à l'accueil pour se procurer son journal a constaté l'absence de l'employé. Alerté par des bruits en provenance du lieu où ce dernier avait été ligoté, il a découvert le pot aux roses. Appelée sur les lieux, la Sûreté du Québec, détachement de Thetford Mines, n'a pas déclenché l'Opération 100 en raison du délai important s'étant écoulé entre la commission du crime et sa découverte.

Une enquête est cependant en cours pour tenter de solutionner ce délit.

Une seule ambulance pour transporter six blessés

Normand MORIN Coaticook

Les inconvénients de la disponibilité d'une seule ambulance dans la région de Coaticook ont encore été flagrants en fin de semaine, lorsque l'ambulance a dû effectuer trois transports successifs de blessés vers le Centre hospitalier de Coaticook.

La situation s'est produite vers 14h30 samedi après-midi, sur les lieux d'une collision frontale à la sortie de la ville, à environ 1 kilomètre du Centre hospitalier de Coaticook. A leur arrivée sur les lieux, les ambulanciers ont constaté que les six passagers des deux véhicules étaient tous blessés et nécessitaient un transport rapide vers une salle d'urgence.

Patience

Ainsi, des blessés ont dû s'armer de patience pendant le premier et le deuxième transport. L'ensemble des transports a été réalisé en une demi-heure, ce qui était encore plus rapide que de réclamer le support d'une ambulance de Sherbrooke.

En novembre dernier, deux piétons impliqués dans un accident de la circulation avaient attendu l'ambulance pendant près d'une demi-heure, parce que cette dernière était déjà sur un autre cas dans un centre hospitalier de Sherbrooke.

La situation avait d'ailleurs pro-

voqué une analyse des mécanismes à mettre en place pour améliorer le service à la population.

À la suite de l'accident de samedi, le propriétaire du service ambulancier, Jean-François Héroux, a répété que «le CRSSS (Conseil régional de la santé et des services sociaux) est au courant du problème. Ils savent que la seule solution valable pour la région est l'ajout d'une deuxième ambulance. Le 15 mars, nous étions sur un transfert à Sherbrooke lorsque nous avons été rappelés à Coaticook pour une personne blessée dans un accident. Nous avons eu l'appel à 17h25 et nous sommes arrivés sur les lieux à 17h50, en roulant à une vitesse que nous n'apprécions pas. Quant on sait que dans plusieurs cas, les 5 premières minutes sont les plus importantes, des délais aussi longs pourraient être fatals.»

«La semaine dernière, poursuit M. Héroux, nous avons eu un appel pour transporter une personne malade d'East Hereford à Sherbrooke. Ce seul transport a pris une heure. Avez-vous pensé ce qui serait arrivé si un deuxième appel était entré en même temps.»

Au moment d'écrire ces lignes, il a été impossible de rejoindre Roger Charron, le conseiller de la Ville de Coaticook chargé des dossiers de la sécurité publique, dont fait partie le service ambulancier, afin de connaître son point de vue.

84% des membres en faveur de l'ensablement

Magog

84 pour cent des 250 membres de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford qui ont pris part à un sondage mené par cet organisme sont en faveur de l'ensablement des plages du parc littoral Memphrémagog.

12 pour cent d'entre eux sont opposés à la réalisation de ce projet caressé par la Ville de Magog et 4

pour cent ne veulent pas faire connaître leur point de vue.

Les personnes interrogées devaient fonder leur réponse uniquement sur l'impact économique de l'ensablement et ne tenir aucun compte de son impact sur l'environnement.

HABITEC 2000
Concessionnaire autorisé

Habitations usinées

- Unifamiliales
- Multifamiliales
- Chalets, condos, motels
- Maison évolutive
- Maison en bois rond

RÉALISEZ VOTRE RÊVE MAINTENANT

PROFITEZ DES BAS TAUX D'INTÉRÊT

Évitez la TVQ (1er juillet 92)

VENEZ CHOISIR VOTRE MAISON À VOTRE GOÛT SELON VOTRE BUDGET

Plus de 60 modèles

À partir de 31 795\$

pour livraison (3 semaines) sur votre terrain

Les Maisons de la Montagne

Tel./fax : **846-2286**

444, ch. Rivard, Bromptonville JOB 1H0

LIQUIDATION

DES MODÈLES 1991 EN INVENTAIRE

FAITES VOTRE OFFRE!

CV-AUTO

MAGOG INC.

NOTRE GARANTIE... VOTRE SATISFACTION!

1761, rue Sherbrooke, Magog

843-3337

22^e ANNIVERSAIRE 1970-1992

SUPER VENTE

COUPON-RABAIS

NÉGOCIEZ D'ABORD VOTRE ESCOMPTE OU LA VALEUR DE VOTRE ÉCHANGE ET PRÉSENTEZ-NOUS ENSUITE VOTRE COUPON-RABAIS.

OUVERT LE VENDREDI 3 AVRIL JUSQU'À 21 H; LE SAMEDI 4 AVRIL DE 9 H À 17 H

<p>50\$ Coupon-rabais</p> <p>GÉO MÉTRO 92 Sedan 4 portes</p> <p>À PARTIR DE 10 275\$</p> <p><small>Stock #99 • transport inclus • taxes en sus</small></p>	<p>75\$ Coupon-rabais</p> <p>CHEVROLET CAVALIER 92 4 cyl., air climatisé, freins ABS</p> <p>À PARTIR DE 14 043\$</p> <p><small>Stock #84 • transport inclus • taxes en sus</small></p>	<p>75\$ Coupon-rabais</p> <p>CHEVROLET CORSICA 92 V6, air clim., 4 portes</p> <p>À PARTIR DE 16 425\$</p> <p><small>Stock #33 • transport inclus • taxes en sus</small></p>	<p>100\$ Coupon-rabais</p> <p>CHEVROLET LUMINA 92 toute équipée, 4 portes</p> <p>À PARTIR DE 19 537\$</p> <p><small>Stock #125 • transport inclus • taxes en sus</small></p>	<p>100\$ Coupon-rabais</p> <p>OLDSMOBILE CUTLASS SUPREME 92 4 portes, tout équipée</p> <p>À PARTIR DE 20 738\$</p> <p><small>Stock #114 • transport inclus • taxes en sus</small></p>	<p>150\$ Coupon-rabais</p> <p>LUMINA APV 1992 tout équipée</p> <p>À PARTIR DE 22 013\$</p> <p><small>Stock #117 • transport inclus • taxes en sus</small></p>
<p>5\$ Coupon-rabais</p> <p>VIDANGE D'HUILE, FIL-TREUR, GRAISSAGE</p>	<p>10\$ Coupon-rabais</p> <p>MISE AU POINT (réparation) minimum de 100\$</p>	<p>5\$ Coupon-rabais</p> <p>LOCATION D'AUTOMOBILE POUR UNE JOURNÉE</p> <p><small>AVIS</small></p>	<p>20\$ Coupon-rabais</p> <p>LOCATION D'AUTOMOBILE POUR UNE SEMAINE</p> <p><small>AVIS</small></p>		

Yves Gaudreau
gérant des pièces

Neil McTavish

Richard Dion

Luc Thivierge

Gilles Dion

Guy Martin

Serge Malo

Martin Roy
gérant de service

Toujours la même direction depuis le 5 janvier 1970

MAGOG

DION CHEVROLET OLDS

843-6571

2200, rue Sherbrooke, Magog

RABAIS GM

Beretta	500\$
Corsica	500\$
Méto	500\$
Cavalier	1 000\$
S/T Pick-up S-10	500\$
Tracker	500\$
S/T Blazer	750\$
APV	1 000\$
Astro	1 000\$
C 1500	1 000\$

Voir les détails chez le concessionnaire

OU FINANCEMENT GMAC à partir de

1,9% - 12 mois

3,9% - 24 mois

5,9% - 36 mois

6,9% - 48 mois

sur certains modèles

Éditorial

Hydro perd un client...

Roch BILODEAU

En résiliant son contrat, vendredi dernier, le New York Power Authority a porté un très dur coup à Hydro-Québec, au gouvernement Bourassa et à toute notre économie: C'est la possibilité d'une exportation de 1000 mégawatts qui s'évanouit, et avec elle, pas moins de 17 milliards \$ de revenus.

D'accord, le président d'Hydro-Québec soutient que la première phase de Grande-Baleine devra quand même être réalisée pour combler nos propres besoins d'énergie. Reste le fait brutal: nous venons de perdre un très gros client et les autres phases, qui dépendaient en grande partie de ce contrat, devront être reportées. Reste également que c'est la fondation même de la politique économique du Cabinet Bourassa qui se trouve ainsi ébranlée.

Bien sûr, la situation actuelle de l'État de New York fournit quelques bonnes explications. Cette partie des États-Unis, surtout le sud de l'État, est très affectée par la récession, et ses besoins d'énergie sont maintenant moindres qu'ils l'étaient lors de la signature du contrat. Et puis, il y a peut-être surtout le prix du gaz naturel qui a rarement été aussi avantageux et qui présentait donc une attrayante possibilité d'économie pour les dirigeants de l'État. Alors, on peut comprendre que ces derniers aient tenté d'obtenir de meilleures conditions, notamment une diminution de 35% du prix de vente; ce qu'Hydro a refusé en invoquant, avec raison, qu'elle risquerait de pénaliser les consommateurs québécois.

Tout cela semble indiscutable. Mais il y a autres choses...

Il y a d'abord eu les tergiversations injustifiables en matière environnementale. Celles d'Hydro-Québec elle-même; celles qui ont transpiré du Cabinet Bourassa; et enfin celles qui ont été engendrées par l'une de nos fameuses batailles de juridiction Ottawa-Québec. La confusion qui régnait était ridicule. Et sûrement nuisible. Elle a fourni des armes aux écologistes, même si l'hydro-électricité constitue la forme d'énergie la moins polluante qui soit. Et elle a encouragé la lutte des Cris, même si la Convention de la Baie James leur garantit des droits inaliénables et que leur propre développement est lié au nôtre.

Mais la question environnementale n'est pas seule en cause. Par exemple, combien de Québécois savent sur la base de quels critères Hydro-Québec évalue la rentabilité de ses investissements versus les possibilités d'exportation et le niveau de nos propres besoins énergétiques? Bien peu, sans doute. Et il y a là un sérieux problème de communication qui a comme résultat qu'une part de la population prête souvent une oreille plus sympathique à des protestations qui frisent parfois l'hystérie qu'aux positions de notre plus importante société d'État. Ce climat, les clients d'Hydro ne sont pas sans le connaître. Et le craindre.

Alors, c'est sans doute vrai que l'annulation du contrat répond d'abord au contexte décrit plus haut. Mais peut-être serions-nous bien naïfs de croire qu'elle n'a été d'aucune manière influencée par notre maladresse et nos chicanes, car on y pense deux fois avant d'honorer un contrat de cette importance avec un partenaire qui semble fragile à tant d'égards.

Mais, aussi, la perte de ce contrat nous rappelle à nouveau que la politique économique du gouvernement Bourassa se résume presque uniquement au développement hydro-électrique, et que cela nous rend bien vulnérables. Il nous faudrait donc non seulement plus d'intelligence dans le dossier de l'hydro-électricité, mais aussi beaucoup plus d'imagination dans l'ensemble.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

POINT DE VUE

La santé financière du gouvernement canadien (1)

NDLR: L'auteur est professeur à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. La deuxième partie de ce texte sera publiée demain.

À entendre les lamentations du gouvernement canadien sur son absence de marge de manœuvre, sur la lourdeur du service de la dette publique et de la dette elle-même, sur son déficit budgétaire, sur la nécessité absolue de couper dans les dépenses, notamment sociales, et d'augmenter les impôts, lamentations qui finiront par atteindre l'éloquence de celles de Jérémie, on pourrait croire que le gouvernement du Canada est au bord du gouffre et que sans l'aide (évidemment financière) et sans les sacrifices (toujours financiers) de la population, le pays court en ligne droite à la faillite.

Or, l'examen de deux documents, «La Trésorerie du gouvernement canadien» et «Les titres et emprunts émis ou garantis par le gouvernement canadien» montre: — que la santé financière du gouvernement canadien n'est pas si mauvaise qu'il veut bien le dire — que les lamentations ont permis à l'administration Mulroney et au Gouverneur de la banque centrale, M. Crow, de gagner non pas la guerre, mais une bataille: celle de l'inflation, bien que la vraie bataille

est celle de l'improductivité de l'économie canadienne.

Le crédit disponible

Pour connaître la capacité maximum de remboursement d'un individu et la marge de crédit dont il peut bénéficier, les banques examinent: A) le revenu mensuel brut, B) la capacité maximum de remboursement (35% de A), C) les remboursements actuels, D) le crédit disponible (B moins C) et, E) la ligne de crédit possible (D multiplié par 33,3, facteur équivalent à un remboursement mensuel minimum de 3% sur le solde).

Les statistiques publiées dans la Revue de la Banque du Canada de décembre 1991, relatives à la trésorerie du gouvernement canadien, montrent que pour l'année 1990: • les recettes étaient de 127 203 000 000\$ • les dépenses étaient de 152 173 000 000\$ • le déficit de 24 970 000 000\$ • le service de la dette publique de 41 577 000 000\$

Si les recettes sont de 127 203 000 000\$ et le service de la dette de 41 577 000 000\$, le service de la dette représente près de 33% de la recette, soit quasiment le tiers des revenus (revenus nets d'impôt).

Avant d'appliquer le mode de calcul des banques au gouvernement du Canada pour connaître sa

capacité d'emprunt, précisons que les recettes ou les revenus de l'État, tels que publiés dans la Revue de la Banque du Canada, sont nets d'impôt. Cela signifie que le gouvernement du Canada ne paie pas d'impôts. Cela veut dire aussi que les recettes pour 1990 du gouvernement fédéral de 127 203 000 000\$ constituent un revenu net. Il faut donc ajouter à ce dernier, pour le rendre comparable au revenu brut d'un particulier, le taux d'imposition maximum d'un particulier. Supposons que ce taux d'imposition maximum soit de 53%. Le revenu brut de l'État pour 1990 serait alors égal à: • Revenu net de 127 203 000 000\$ • Plus 53% du montant précédent à titre d'impôt (fédéral 29% et provincial 24%), 67 417 590 000\$ • Revenu brut de l'État pour 1990: 194 620 590 000\$.

La capacité de remboursement

Appliquons maintenant au gouvernement fédéral la formule précédente pour dégager la capacité de remboursement du gouvernement ainsi que sa capacité d'emprunt.

On a alors ce qui suit: A) Revenu annuel brut de 194 620 590 000\$ B) Capacité maximum de remboursement (35% de A) de 68 117 350 000\$ C) Remboursements actuels ou ser-



TRIBUNE LIBRE

A la défense des travailleurs autonomes

M. Normand Cherry
Ministre du Travail

Votre projet de loi 185 prévoit, ni plus ni moins, l'abolition du statut de l'entrepreneur autonome dans l'industrie de la construction, ce qui, conséquemment, obligera celui-ci à devenir soit salarié, soit employeur. Cette mesure, aux dires de certains, contribuera à lutter contre le travail au noir.

Il s'avère pertinent, à cette étape du processus, de regarder les faits tels qu'ils sont et d'apporter un éclairage juste et réaliste sur la vraie situation du travail au noir. Nous déplorons fortement que même au gouvernement, même parmi les décideurs, même chez ceux qu'on croit bien au fait de toutes les nuances dans l'épineux dossier du statut de l'entrepreneur autonome, même chez ceux-là, entrepreneur autonome rime avec travail au noir. À les entendre, les deux expressions seraient synonymes. Le même son de cloche nous est servi par les syndicats. Curieux, non?

C'est précisément pour casser ce réflexe de toujours associer travail au noir et entrepreneur autonome que la CMEQ a décidé de lever le voile sur la situation. Certains syndicats et certaines associations de notre industrie ont voulu s'aventurer sur le terrain glissant du travail au noir pour éliminer l'entrepreneur autonome et s'approprier sa part de marché. La réplique de la CMEQ est la suivante: «Vous voulez parler de travail au noir? Eh bien parlons-en! Mais parlons de toutes les formes qu'il prend et dénonçons-les devant témoins; devant les médias, devant les gouvernements et devant le public consommateur. Après, et seulement après, qui osera prétendre que l'entrepreneur autonome est l'unique responsable?» Personne n'a osé... Personne ne nous contredit non plus quand nous avons fait la preuve que l'entrepreneur autonome n'occupait que 10% du marché noir...

Mais nous avons fait bien plus que de dénoncer toutes les formes de travail au noir: je crois que la CMEQ a déplacé le débat à un autre niveau que le «touche pas à ça,

c'est ma «job»». La CMEQ a mis en lumière un grave problème social et économique; elle a démontré que l'industrie de la construction, au Québec, est complètement coupée de la réalité que vivent les consommateurs, qu'il y a un gouffre entre l'offre et la demande, entre le prix du service et la capacité de payer du client. Le travail au noir est certainement une plaie mais c'est surtout le symptôme d'un grand malaise sur lequel doit se pencher notre gouvernement.

Suite à la Commission parlementaire du 6 décembre, la CMEQ a fait ses devoirs; elle a non seulement exposé toutes les ramifications du problème, elle a en plus proposé différents éléments de solution; en tout, huit recommandations qui, à notre avis, contribueraient à améliorer la situation. Elle a demandé également qu'on mette sur pied une table de concertation à laquelle s'associeraient tous les intervenants de l'industrie; patrons, syndicats, entrepreneurs autonomes et représentants du gouvernement, afin qu'ils travaillent, comme des partenaires, à régler un problème que tous souhaitent voir disparaître. En réclamant le retrait du projet de Loi 185 et l'établis-

sement d'une nouvelle façon d'aborder les problèmes dans le secteur de la construction, la CMEQ défend les intérêts de 92% de sa clientèle, des entreprises comptant de un à cinq employés dont le gestionnaire, à tout moment, selon les caprices du climat économique ou pour toute autre raison, peut reprendre le statut d'entrepreneur autonome.

La CMEQ a fait ses devoirs et elle a pris sa part de responsabilités dans le dossier. À la lumière des faits qui vous ont été exposés, la CMEQ trouverait inacceptable que le statut de l'entrepreneur autonome soit modifié de façon à ne plus avoir sa raison d'être, ou qu'on interdise à un entrepreneur de travailler seul sur un chantier de construction. Ainsi, nous nous attendons à ce que la décision du gouvernement soit juste et équitable, et qu'elle respecte le droit à la libre entreprise. De plus nous comptons sur vous pour rallier tous les intervenants de l'industrie, pour qu'ensemble nous en révisions les règles.

Jean-Guy Brown
président provincial
Corporation des maîtres
électriciens du Québec

Appui à la CSCS

Nous avons pris connaissance de l'article de La Tribune du 17 mars dernier concernant le refus du comité de parents d'accepter un projet d'aide alimentaire pour les écoliers dans le besoin à l'intérieur de la C.S.C.S.

Nous ne comprenons pas pourquoi le comité de parents s'oppose à une telle démarche. Pourquoi ne veulent-ils pas se concerter avec les autres partenaires du milieu?

Nous sommes fiers que la C.S.C.S. prenne soin de ces jeunes dans le besoin. Nous félicitons les autres commissions scolaires qui se sont jointes à la démarche de la C.S.C.S. pour faire avancer le dossier de la pauvreté. Nous sentons le bon vouloir de chacun et c'est en se concertant ainsi que des solutions seront apportées pour soulager nos jeunes écoliers.

Nous souhaitons que les parents

impliqués de près dans le dossier de l'aide alimentaire à l'intérieur des écoles, se lèvent et disent ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent et qu'ils donnent le vrai visage de la pauvreté qu'ils côtoient tous les jours.

Au lieu de faire semblant que le problème n'existe pas, cherchons donc à connaître, à apprivoiser les situations de misères. Cessons de jouer à l'autruche, de véhiculer des tonnes de préjugés et donnons un coup de main à ces jeunes.

Encore merci à la C.S.C.S. pour les initiatives qu'elle a décidées de prendre pour aider les jeunes. Merci aux commissaires présents dans ce dossier. Nous vous encourageons à le mener à bon terme.

Richard Chamberland
Table d'Action
Contre l'Appauvrissement
Sherbrooke



Don Mazankowski, ministre fédéral des Finances

hypothécaire, ce ménage serait stupide de ne pas acheter une maison et de contracter un emprunt, une hypothèque, pour la simple raison que pour le même prix, loyer ou versement hypothécaire, il se retrouve propriétaire de sa maison dans le cas de l'hypothèque, alors que ce n'est pas le cas lorsqu'il loge à loyer.

Un autre argument milite en faveur de l'utilisation du crédit dis-

ponible. En effet, un individu peut décider de ne pas augmenter ses dettes en autant qu'il n'a pas de responsabilités qu'envers lui-même. Par contre, lorsqu'un individu, un père de famille, ayant des responsabilités envers sa femme et ses enfants décide qu'entre ne pas s'endetter ou instruire ses enfants à crédit, il est préférable de ne pas s'endetter, il saute aux yeux que ce père de famille ne fait pas face à ses responsabilités. Et cela est encore moralement plus grave si l'endettement n'est pas exagéré et reste dans la limite de ses capacités de remboursement.

En n'utilisant pas sa marge de crédit disponible, soit 75 milliards \$ pour l'affecter en particulier à l'amélioration de la productivité, il faut bien admettre que le gouvernement conservateur agit contrairement à ce que l'on pouvait s'attendre d'un bon père de famille.

Ajoutons que tous nos calculs sont basés sur les données de 1990, sur les recettes de 1990, et non sur les recettes brutes de 1991 qui contiennent les recettes de la TPS (taxe sur les produits et services).

André GOUSLISTY

(A suivre demain)

Le salaire hebdomadaire moyen à 553,47 \$ en janvier

Ottawa (PC)

Les travailleurs canadiens ont gagné en moyenne 553,47 \$ par semaine en janvier dernier, a annoncé hier Statistique Canada.

C'est une augmentation de 5,2 pour cent — environ 27 \$ — par rapport à janvier 1991, et de 0,4 pour cent par rapport à décembre dernier.

L'agence gouvernementale précise que ces données ne sont pas ajustées aux variations saisonnières.

Environ 9,05 millions de personnes avaient un emploi en janvier, une baisse de 0,6 pour cent par rapport au mois de décembre. C'était le 25e chute mensuelle consécutive, selon une évaluation annuelle.

Il y avait 530000 moins de personnes sur le marché du travail en

janvier dernier par rapport au même mois 1991.

Les plus importantes pertes d'emplois ont été subies par l'Alberta (baisse 9,1 pour cent), le Québec (7,2 pour cent), le Nouvelle-Ecosse (6,1) et l'Ontario (5,3).

L'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires du Nord-Ouest ont bénéficié d'une légère progression du nombre d'emplois, de 2,5 et 1,3 pour cent respectivement, tandis

qu'il a gagné 13,4 pour cent au Yukon par rapport au mois de janvier 1991.

Au Manitoba, le nombre de travailleurs a baissé de 4,7 pour cent, de 2,7 pour cent en Colombie-Britannique, de 2,5 pour cent au Nouveau-Brunswick, de 2,4 pour cent en Saskatchewan et de 1,0 pour cent à Terre-Neuve.

Ce sont les travailleurs qui oeuvraient dans les mines, dans les car-

Voie maritime: pertes de 3,6 millions \$

Montréal (PC)

Après 33 ans d'existence, la Voie maritime du Saint-Laurent a accusé des pertes de 3,6 millions \$ au cours de l'année fiscale se terminant mardi. L'année précédente, les pertes s'élevaient à 8 millions \$.

Le président de la Voie maritime, M. Glendon Stewart, a noté que les

pertes sont couvertes par le fonds de roulement.

«Il est bien évident que nous ne pouvons pas continuer éternellement à subir des pertes», a cependant reconnu M. Stewart, qui fonde des espoirs sur la vente de blé à la Russie et le transport de charbon pour l'Europe.

M. Stewart a rappelé qu'un contrat de vente de blé de 25 millions de tonnes a été conclu avec la Russie l'an dernier. Ce blé passera par

la Voie maritime du Saint-Laurent.

Pour ce qui est du charbon, M. Stewart doit se rendre en Espagne la semaine prochaine, afin de convaincre les propriétaires de quatre compagnies de distribution d'électricité d'emprunter la Voie maritime pour le transport du charbon acheté aux États-Unis.

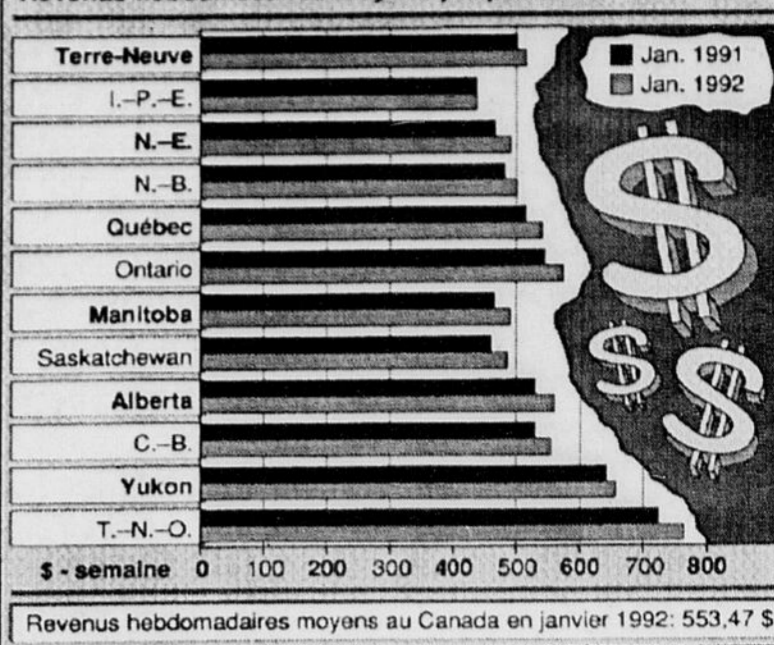
L'an dernier, un seul chargement de charbon du Montana a pris la Voie maritime, au lieu de la route habituelle du Mississippi, pour être

chargé sur des navires à La Nouvelle-Orléans. Le charbon est arrivé plus vite et en meilleure condition en Espagne.

Après l'Espagne, a souligné M. Stewart, il pourrait y avoir la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie, qui préfèrent le charbon à faible teneur en soufre du Montana et du Wyoming, parce qu'il est moins polluant.

Revenus hebdomadaires

Revenus hebdomadaires moyens par province



Une législation pour forcer les médecins à dénoncer les collègues agresseurs sexuels?

Sheryl UBELACKER Toronto (PC)

Les médecins devraient être légalement tenus de dénoncer les collègues qu'ils soupçonnent d'avoir agressé sexuellement un patient ou une patiente.

C'est ce que recommande l'instance dirigeante du corps médical en Ontario, le Collège des médecins

et chirurgiens de cette province, qui a voté lundi en faveur de la proposition. En vertu de celle-ci, les médecins rapporteraient l'agresseur au collège et non à la police.

Le secrétaire du collège, le Dr Michael Dixon, a indiqué hier que le collège demandera au gouvernement ontarien d'inclure cette obligation dans le projet de loi à venir sur les professionnels de la santé.

Si la proposition devenait loi, les médecins qui omettraient de signaler ce genre de comportement d'un collègue seraient soumis à des me-

sures disciplinaires, mais celles-ci restent à définir. Le collège y travaille, a précisé le Dr Dixon.

La décision d'hier découle des constatations d'un groupe de travail mis sur pied par le collège, qui tendent à indiquer qu'un médecin sur 10 se livre à des actes sexuels inappropriés avec des patients.

Un sondage récent mené auprès de 600 médecins ontariens par l'Association médicale ontarienne a fait écho à ces chiffres, révélant qu'un médecin sur 10 dit connaître un collègue ayant agressé sexuellement un ou une de ses patients.

Précision

Montréal (PC)

Le premier paragraphe d'un article de la Presse Canadienne, paru jeudi dernier, laissait croire que les salaires dans le secteur public avaient augmenté de 1,8 pour cent en 1991 et ceux du privé de 4,4 pour cent.

L'article faisait état d'un relevé publié par le ministère du Travail et paru dans la revue Le marché du travail.

Les chiffres se réfèrent plutôt aux augmentations prévues dans les conventions signées en 1991.

rières et sur les chantiers pétroliers qui ont affiché les plus hauts salaires avec une moyenne hebdomadaire de 948,42 \$.

C'est dans les Territoires du Nord-Ouest que la moyenne hebdomadaire est la plus forte avec 767,85 \$, tandis que l'Île-du-Prince Édouard affichait la plus faible avec 439,18 \$.

Ailleurs au Canada les salaires étaient de: 659,63 \$ au Yukon; de 577,85 \$ en Ontario; de 559,49 \$ en Alberta; de 558,53 \$ en Colombie-Britannique; de 539,92 \$ au Québec; de 516,27 \$ à Terre-Neuve; de 500,05 \$ au Nouveau-Brunswick; de 495,71 \$ au Manitoba; de 492,05 \$ en Nouvelle-Ecosse et de 486,42 \$ en Saskatchewan.

Un périple à faire rêver

Gérald Gilbert

Andrée ALLARD Compton

Un voyage de rêve. Difficile parfois, avec des contraintes, quelques déceptions, des moments d'exténuement, ... mais un périple à faire rêver... avec ses rencontres inattendues et des découvertes toutes plus envoûtantes les unes que les autres.

«Je sais que cette course me donne des atouts et j'en profiterai. Mais le plus important, c'est d'avoir été choisi pour faire cette course et d'avoir passé à travers toutes les étapes. J'ai été très chanceux. Et je ne regrette rien, j'ai profité de chaque moment.»

De Compton à la Course destination monde, Gérald Gilbert revient vainqueur. Ses appréhensions de départ ont tôt fait de disparaître. «C'est avant de partir que j'ai eu peur. Mais c'est moins compliqué quand tu le vis à mesure... Mon principal intérêt était l'aspect voyage et l'immensité à surmonter.»

Sa vision des pays visités lui a valu trois prix. Surprise. «C'était contre toute attente. Je me disais que j'en aurais peut-être un: celui de l'ACDI. Quand on l'a remis à un autre concurrent, je me suis dit: ça y est, ma seule chance vient de passer.»

Il en a obtenu trois: celui du CRDI pour un reportage réalisé en Estrie, un second de l'UNESCO, produit en Bolivie et à Venise, et le dernier de l'Université de Moncton et du Comité canadien du CIAS, pour son reportage tourné en Inde, où il est entré en contact avec un missionnaire québécois, jadis résident de Coaticook.

Gérald Gilbert est revenu au pays, traînant la réputation acquise tout au long de la course: un jeune homme confiant et positif.

Qui, après une telle expérience, ne rêverait pas de devenir cinéaste? Mais il demeure réaliste. «Je ne crois pas que l'on commence à un certain échelon et que l'on devienne, du jour au lendemain, cinéaste. Mais j'aime bien le documentaire. Ce serait l'idéal... Et j'ai découvert la mise en scène. Ça m'intéresse beaucoup.»

Pas de projet pour l'instant. Encore accaparé par des activités liées à la Course destination monde, dont la sortie d'un livre sur l'expérience des concurrents, Gérald Gilbert verra bien...

Hold-up à Laurierville

Victoriaville (PM)

La nouvelle propriétaire du Marché l'Arc en ciel de Laurierville a eu la peur de sa vie hier. Elle était d'ailleurs encore en état de choc à l'arrivée des policiers.

Ainsi à 19h40, un individu masqué, portant une tuque, un foulard et armé d'une carabine de petit calibre, a réussi à faire main basse sur une modeste somme de 375 \$.

Le voleur, solitaire, qui était arrivé à pied au dépanneur est reparti de la même manière. Toutefois, malgré la célérité des policiers de la Sûreté du Québec, district d'Arthabaska, l'Opération 100 n'a donné aucun résultat. Néanmoins, les policiers poursuivront leur enquête aujourd'hui.

MAZDA LANCE SON OFFRE

ATTRAPEZ-LA!

OBTENEZ LE CLIMATISEUR VALANT JUSQU'À 2 100\$. OU UNE REMISE DE 1 500\$.

Tirez profit de l'été au maximum... bien au frais grâce à Mazda!

Car nous vous offrons le climatiseur à l'achat de l'un de nos modèles les plus populaires. La 323 et la Protégé, les plus spacieuses de leur catégorie.

La 626, une superbe berline conçue pour la famille avec en plus, style et performance.

La MX-6, notre éblouissant coupé sport. La Miata, un triomphe mondial.

Nos camionnettes, les plus vendues au Canada, catégorie importées. Et la MPV, deux fois élu mini-fourgonnette importée de l'année au Canada. Profitez vite du climatiseur chez Mazda: une façon gagnante de déjouer la chaleur de l'été!

Nos véhicules sont protégés par l'une des garanties les plus complètes et les plus solides de l'industrie.

*Climatiseur ou remise, offerts sur tous les modèles 1992 suivants: 323, Protégé, MX-6, 626, MPV, Miata et camionnettes Mazda encore en stock chez le concessionnaire après le 5 mars 92. La remise est de 1 500 \$ maximum sur tous les modèles et s'applique aussi là où le climatiseur est de série. Et sur la MPV, le climatiseur à double sortie vaut 2 100 \$. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

mazda Je me sens bien.

Mazda Rock Forest — 4787 Boulevard Bourque, 564-1455
Magog Mazda — 209 Boulevard Bourque, 868-1101

L'industrie américaine du cinéma honore un de ses vétérans

Los Angeles (PC)

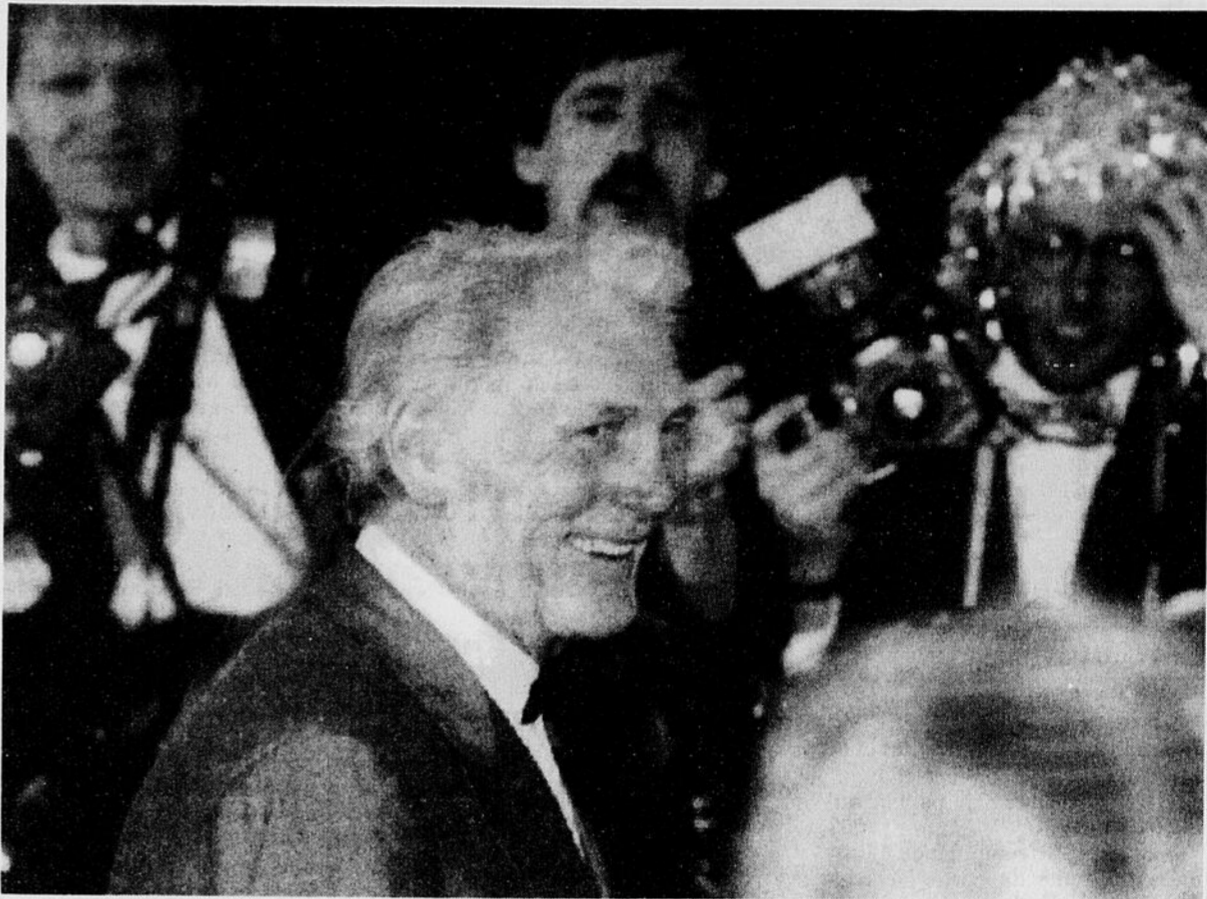
L'industrie cinématographique américaine a rendu hommage à un de ses vétérans en accordant le trophée du Meilleur acteur de soutien à Jack Palance, pour son rôle dans «City Slickers», lors de la 64e cérémonie de remise des Oscars que décerne annuellement l'Académie

des arts et sciences du cinéma américain et qui s'est déroulée hier soir à Los Angeles.

Dans ce film, le cow-boy solitaire qu'interprétait Jack Palance donnait la réplique à Billy Cristal qui, encore une fois hier, a joué le maître de cérémonie de l'événement diffusé en direct du Chandler Pavilion, à Hollywood, au cours duquel 23 statuette dorées ont été re-

riste et sophistiqué... qui perdait bien des plumes - et des boulons - en cours d'action.

Le prix honorifique Irving G. Thalberg a été remis par Steven Spielberg à «son grand ami» George Lucas, dont les «Star Wars» et «Indiana Jones», malgré leur succès phénoménal, n'ont jamais remporté un seul Oscar.



Photobase AP

Jack Palance a été une des vedettes de la soirée des Oscars avec son trophée du Meilleur acteur de soutien, pour son rôle dans «City Slickers».

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Mopar

Prix en vigueur jusqu'au 29 mai.

POUR LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONS LÉGERS FABRIQUÉS EN AMÉRIQUE DU NORD

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE



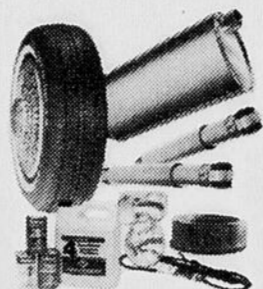
L'entretien régulier:

- aide à conserver le moteur propre pour une meilleure performance,
- assure un graissage efficace de toutes les pièces internes du moteur,
- permet un écoulement régulier de l'huile afin de prolonger la durée du moteur.

Vidange d'huile et remplacement du filtre: Un maximum de 5 litres d'huile à moteur Autopar... (text continues)

21⁹⁵ \$

INSPECTION PRÉ-ESTIVALE



Une inspection pré-estivale:

- détermine l'état de plus de dix pièces composantes vitales mais généralement négligées,
- signale les problèmes avant qu'ils ne gâchent vos vacances,
- vous permet de prendre la route des vacances en toute quiétude.

Inspection pré-estivale: Inspection des pneus, des amortisseurs... (text continues)

Sans frais sur présentation de l'annonce.

VÉRIFICATION DU CLIMATISEUR



Une vérification du système de climatisation:

- détermine si le système fonctionne selon ses spécifications,
- détecte les problèmes avant que des réparations importantes soient nécessaires,
- maximise le confort au cours des mois chauds et humides.

Vérification du climatiseur: Vérification des commandes, du compresseur... (text continues)

29⁹⁵ \$

ESCOMPTE DE 20% sur AMORTISSEURS et JAMBES DE FORCES MacPHERSON

ESCOMPTE DE 20% sur PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

Valide jusqu'au 29 mai 1992



Garantis à vie tant que vous gardez votre voiture.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler, à Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel: LAC-MEGANTIC WFFDON ASBESTOS composez 0 et demandez Zenith 5-3060 À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

mises à ceux et celles que les 4966 membres de l'Académie ont désigné comme «les meilleurs».

Devant plus d'un milliard de téléspectateurs, muselé et ligoté comme Hannibal Lecter de «Silence of the Lambs», Billy Cristal a fait une entrée sur scène des plus appréciées, surtout par Anthony Hopkins, l'interprète «officiel» du terrifiant psychiatre qui hante le film de Jonathan Demme.

Mercedes Ruehl a pour sa part obtenu l'Oscar de la Meilleure actrice de soutien pour son rôle dans le très beau «The Fisher King».

«Terminator-2», le plus gros succès du box-office l'an dernier (des recettes d'environ 200 millions\$), en nomination dans six catégories dites «mineures», a remporté l'Oscar des Meilleurs effets spéciaux sonores et celui du Meilleur maquillage.

On se souviendra que dans cette production, Arnold Schwarzenegger a repris son rôle d'androïde futu-

Mécontents

A également participé à ce hommage rendu à ce maître de la science-fiction qu'est George Lucas, l'équipe se trouvant à bord de la navette spatiale Atlantis. Un choix on ne peut plus judicieux.

A l'extérieur du Chandler Pavilion, plusieurs dizaines d'homosexuels ont manifesté leur mécontentement devant les choix de l'Académie. Au moins 11 personnes ont été arrêtées.

La communauté gaie avait en effet indiqué qu'elle tenterait de perturber la cérémonie, affirmant que certains choix de l'Académie portent atteinte à leur cause. Les films «Silence of the Lambs», «JFK» et «Fried Green Tomatoes» ont été particulièrement pointés du doigt.

Les Whoopy Goldberg, Kathryn Turner, la «main» de «The Addams Family» de même que la Belle et la Bête en personne ont participé à la soirée en tant que présentateurs et présentatrices.

Céline Dion a célébré ses 24 ans de grande façon

Los Angeles (PC)

Même si elle a célébré son 24e anniversaire vêtue de noir, Céline Dion n'était pas en deuil hier soir: en duo avec Peabo Bryson, elle a interprété «Beauty ans the Beast», qui a remporté l'Oscar de la Meilleure chanson au cours de la 64e cérémonie de remise des Oscars, à Hollywood.

Donc, devant le milliard de téléspectateurs qui ont suivi cet événement diffusé dans 47 pays. Ça faisait du monde à la fête!

Arrivée à Los Angeles il y a quelques jours pour répéter son numéro, Céline Dion a bien sûr donné le meilleur d'elle-même dans ce duo qu'elle a interprété avec Peabo Bryson, après qu'Angela Lansbury ait chanté la première et la dernière partie de la chanson - comme elle le fait dans la version originale du film, où elle prête sa voix à une fort sympathique... théière.

Les deux danseurs participant au numéro et les trois interprètes se sont ensuite donnés la main pour saluer la foule.

A noter que Billy Cristal, qui a

présenté la chanson, n'a toutefois pas mentionné l'identité de Céline, ni celle de Peabo Bryson.

«Belle» et «Be Our Guest», deux autres chansons de «The Beauty and The Beast», également en nomination, ont été interprétées au cours de la cérémonie, à grands renforts de danseurs et de décors.

Rappelons que la veille, Céline Dion avait participé, via satellite, à la remise des Juno, à Toronto. Participation en tant que présentatrice, mais aussi comme lauréate. Elle a en effet reçu, pour une deuxième année consécutive, le prix de l'Interprète féminine de l'année.

Plus sobrement, mais avec beaucoup d'intensité, Brian Adams a interprété (Everything I Do) I Do It For You, thème de «Robin Hood: Princes of Thieves», également en nomination pour l'Oscar de la Meilleure chanson originale.

Brian Adams avait, lui aussi, été honoré la veille, lors de la remise des Juno. Il avait reçu les prix du Meilleur artiste de l'année, du Meilleur producteur, de même que le Juno spécial pour sa contribution à la musique canadienne.

LISTE DES LAURÉATS DES OSCARS

LOS ANGELES (PC) — Voici la liste des lauréats des Oscars, qui ont été remis hier soir à Los Angeles, par l'Académie des arts et sciences du cinéma américain:

1. Meilleur film: The Silence of the Lambs
2. Meilleur acteur: Anthony Hopkins (The Silence of the Lambs)
3. Meilleure actrice: Jodie Foster (The Silence of the Lambs)
4. Meilleur acteur de soutien: Jack Palance
5. Meilleure actrice de soutien: Mercedes Ruehl
6. Meilleur réalisateur: Jonathan Demme (The Silence of the Lambs)
7. Meilleur scénario original: Callie Khouri (Thelma and Louise)
8. Meilleure adaptation: Ted Tally (The Silence of the Lambs)
9. Meilleur film étranger: Mediterraneo (Italie)
10. Meilleure direction artistique: Bugsy
11. Meilleure photographie: JFK
12. Meilleurs costumes: Bugsy
13. Meilleure musique originale: Alan Menken (Beauty and the Beast)
14. Meilleure chanson originale: Beauty and the Beast
15. Meilleur montage: JFK
16. Meilleur maquillage: Terminator-2
17. Meilleur long métrage documentaire: In the Shadow of the Stars
18. Meilleur court métrage documentaire: Deadly Deception — General Electric, Nuclear Weapons, and Our Environment
19. Meilleur court métrage d'animation: Manipulation
20. Meilleur court métrage de fiction: Session Man
21. Meilleur son: Terminator-2
22. Meilleurs effets spéciaux sonores: Terminator-2
23. Meilleurs effets spéciaux visuels: Terminator-2

Les Grands Louis

LOUIS DE FUNÈS

Louis de Funès, grand amateur de bonnes blagues et de bonne bouffe, aurait été heureux comme un poisson dans l'eau à Sherbrooke.

Parce que notre Louis à nous a aussi le sens de l'humour et... l'art de préparer des filets bien dorés.

Faites un joyeux coup de filet. L'assiette de poisson pané à la Louis, c'est la meilleure prise en ville!

j'ai envie de Louis®

L'assiette de poisson
Servi avec frites, salade et sauce spéciale. Présentez ce coupon avant de commander. Valide jusqu'au 30 avril 1992. 1 coupon par personne

299\$

386, King Est
260, King Ouest
1875, King Ouest

THE ENTREPRISE 100% SHERBROOKE

LinearCommunication Inc.